

CHAPITRE IV

DES POINTS DE VUE SOCIAUX

La distribution des opinions sur les questions “sociales”

PAR

Daniel GAXIE

Sur les sujets « sociaux » comme sur les autres, les discours politiques sont, ainsi qu'on vient de le voir dans les chapitres précédents, des sous-produits de la concurrence. Mais ils cherchent en même temps à obtenir l'approbation et le soutien du plus grand nombre des citoyens. Si les acteurs politiques expriment leurs propres préférences, dans les limites des contraintes introduites par les diverses compétitions auxquelles ils participent, ils doivent également tenir compte des attentes et des croyances de ceux à qui ils s'adressent. Même si leur perception de ces attentes peut être biaisée, il est donc nécessaire de connaître les opinions des agents sociaux ordinaires pour comprendre les conditions d'élaboration et le contenu des discours sociaux. On a choisi ici de le faire à travers un questionnaire administré à un échantillon de la population du département de la Somme ¹.

*
**

I. – LES DIFFICULTÉS DE LA MESURE DES OPINIONS

Toute enquête d'opinion soulève de délicates difficultés qu'il n'est pas possible d'analyser ici dans le détail ². Les principales résultent de l'imposition de problématiques et de questions à des enquêtés inégalement

préparés à y répondre. Plus les thèmes soumis aux personnes interrogées sont étrangers à leurs préoccupations effectives, plus les « opinions » recueillies sont incertaines et plus s'accroissent les risques d'artefacts.

Une partie des personnes interrogées qui n'ont pas réfléchi à la question et n'ont pas d'opinion sur elle va s'abstenir de répondre. Le taux de sans réponse est ainsi une mesure indirecte mais, on va le voir, approximative du degré de familiarité des enquêtés avec le problème qui leur est soumis et un indice de l'importance des biais qui risquent de s'introduire dans la mesure des opinions.

Le pourcentage de « sans réponse » n'est toutefois pas une mesure exacte de la proportion de « sans opinion ». D'une part certaines personnes peuvent décider de ne pas répondre alors même qu'elles ont un avis sur la question qui leur est soumise, par exemple parce qu'elles ne veulent pas révéler leurs préférences ou parce que la formulation leur paraît inadéquate. Inversement d'autres enquêtés peuvent être tentés de répondre alors même qu'ils n'ont pas d'opinion très arrêtée. Certains répugnent à avouer ou s'avouer leur « incompétence », d'autant que la situation d'enquête tend à se vulgariser du fait de la prolifération des sondages et que la formulation de la question peut sembler disqualifier l'abstention quand elle ne la reconnaît pas comme une possibilité de réaction normale. D'autres craignent de perdre la face devant l'enquêteur dans une circonstance assimilée à un examen pouvant réactiver d'anciens réflexes scolaires.

Toutes les réponses ne sont donc pas des opinions. Plus les questions posées sont éloignées des préoccupations des enquêtés, plus elles suscitent des « sans réponses » ou, chez d'autres, plus le souci de répondre l'emporte sur les capacités à se prononcer³. Une partie des répondants va ainsi fournir des apparences d'opinions, hâtives et fragiles. Certains répondent tout en laissant percer leur scepticisme sur la conviction investie dans la réponse et n'hésitent pas à reconnaître qu'ils pourraient changer d'avis. Les moins attachés à leur réponse choisissent plus volontiers les réponses les plus conformistes (position médiane, statu quo, approbation plutôt que désapprobation) ou les formulations prudentes (ils préfèrent se dire plutôt d'accord ou pas d'accord que tout à fait d'accord ou pas du tout d'accord).

Ces réactions superficielles sont d'ailleurs favorisées par les techniques usuelles des sondages, à commencer par les questions « fermées ». Dispensant les personnes interrogées de formuler elles-mêmes leur réponse en leur demandant simplement de choisir entre des énoncés pré-rédigés, ces questions augmentent artificiellement le nombre des réponses (par exemple, 18 % des enquêtés ne répondent pas à la question ouverte sur les responsables du déficit du régime maladie de la sécurité sociale alors que ce pourcentage tombe à 5 % quand l'enquêteur relance la question en proposant de choisir parmi une liste de responsables possibles).

Mais la fermeture des questions a également des effets sur le statut des réponses enregistrées. Ainsi, dans l'exemple choisi, certaines réponses obtenues grâce à la relance correspondent à de véritables convictions que les

personnes interrogées expriment spontanément par leurs propres moyens en réponse à la question ouverte (80 % des personnes interrogées expriment par exemple leur accord avec l'idée que les responsables sont les malades qui abusent des soins et des arrêts de travail mais 51 % d'entre elles avaient, au préalable, formulé une opinion comparable avec leurs propres mots). L'aide apportée à l'enquêté dans l'expression de ses opinions a alors seulement pour conséquence d'augmenter la fréquence d'apparition de la réponse. Dans d'autres cas, par contre, les enquêtés reprennent les thèmes proposés sans les avoir eux-mêmes spontanément abordés (31 % mettent en cause la responsabilité des « industries pharmaceutiques dont les prix sont trop élevés » quand on leur suggère cette possibilité de réponse, mais 4 % seulement y avaient songé préalablement) et on peut alors douter de l'intensité des convictions ainsi exprimées.

Même lorsque les enquêtes d'opinion enregistrent des opinions plus solides, elles correspondent à la question telle qu'elle est comprise et non pas nécessairement telle qu'elle est posée. Une malencontreuse erreur de frappe avait par exemple altéré le sens d'une question sur les allocations chômage : la formulation initiale (« depuis quelques années, les allocations versées aux chômeurs ont été progressivement réduites, êtes-vous... d'accord... avec cette *évolution* ») avait été modifiée par substitution du mot « *opinion* » au mot « *évolution* ». Or il est révélateur qu'un nombre infime de répondants (généralement très directement concernés par le sujet) se soient préoccupés de l'étrangeté de la question et que 42 % des enquêtés se soient déclarés en désaccord avec cette « *opinion* » (tableau 14) alors que la réalité de la réduction est généralement incontestée même si sa légitimité ne l'est pas. Tout permet donc de penser que, heureusement du point de vue des enquêteurs qui entendaient mesurer les attitudes devant le principe des allocations chômage, la plupart des enquêtés ont rétabli le véritable sens de la question ainsi redevenue jugement de valeur et non jugement de réalité. Mais ces réactions suggèrent aussi qu'une attention inégale et parfois limitée est accordée à la formulation des questions posées⁴. Chez certains enquêtés l'écoute de la question semble globale (par analogie avec la lecture) donc distraite, d'autant plus sans doute que le thème abordé est plus abstrait et éloigné de l'horizon de familiarité des personnes interrogées. Par exemple, nombre de réponses à la question « êtes-vous d'accord avec l'idée qu'il faut réduire les *dépenses sociales* de l'Etat ? » paraissent viser le problème de la réduction des *dépenses* de l'Etat. Une autre source de malentendu résulte du décalage qui peut s'introduire entre le sens que l'auteur d'une question entend lui conférer et celui que les enquêtés lui associent effectivement. Sachant que plus la position sociale s'élève, plus le problème de la réduction des dépenses sociales de l'Etat est posé dans les termes des débats qui se développent dans les divers « lieux » de production idéologique, on imagine sans peine les interprétations que la constatation qu'une « majorité de personnes interrogées » (39 % contre 19 %) sont d'accord avec cette réduction ne manquerait pas de susciter. Sachant que les dépenses sociales à diminuer sont, dans l'ordre, 1) les « abus » de la protection maladie « gaspillage » des médicaments, soins « excessifs » ou « inutiles », arrêts de

travail "injustifiés") (cités par 28 % des enquêtés) ; 2) les dépenses « somptuaires » du personnel politique (des voyages à l'étranger du Président de la République aux voitures de fonction des élus (11 % des réponses) ; 3) les dépenses militaires, nucléaires et spatiales (7 %) ; 4) les salaires et retraites des hauts fonctionnaires (6 %) et que les allocations familiales sont évoquées par 1,4 % des enquêtés et les allocations chômage par 0,8 %, on mesure l'écart qui sépare la réalité des préoccupations exprimées dans les réponses des commentaires audacieux sur « la révolution néo-libérale », la « crise de l'Etat-providence » ou la « montée de l'individualisme ».

On aurait tort d'accorder trop d'importance au fait que 39 % des personnes interrogées se déclarent d'accord avec l'idée qu'il faut réduire les dépenses sociales de l'Etat alors que 19 % seulement se prononcent en sens inverse. Il suffit de demander quelles sont les dépenses à diminuer et celles qu'il convient de maintenir pour constater que les personnes interrogées sont plus nombreuses à se situer sur le second terrain que sur le premier. Une question aussi générale que celle qui porte sur la réduction des « dépenses sociales de l'Etat » (et qui provoque un taux de sans réponse supérieur à 40 % pour peu que l'on prenne le soin de ne pas les décourager) ne peut, au mieux, que confirmer que le plus grand nombre partage l'opinion qu'il est préférable de réduire les dépenses. Ce n'est qu'au sein des classes supérieures et des fractions intellectuelles des classes moyennes qu'une proportion notable des enquêtés se déclare hostile à la réduction des dépenses sociales de l'Etat. Ce n'est donc que dans des régions élevées de l'espace social que la question prend les significations idéologiques qui lui sont associées dans le débat public. L'adhésion au « désengagement de l'Etat » des membres des catégories sociales liées à l'entreprise, au marché et au secteur privé s'oppose alors à la réticence des cadres du secteur public, spécialement quand ils appartiennent aux milieux intellectuels (tableau 21).

S'il est ainsi nécessaire de commencer par analyser le statut et les conditions d'énonciation des réponses dans une situation d'enquête c'est que plus les personnes interrogées sont éloignées des problématiques qui inspirent les questions, plus le risque s'accroît que les réponses obtenues soient non pas des opinions authentiques mais des artefacts de l'interrogation.

*
**

II. – FAMILIARITÉ ET DISTANCE DES ENJEUX SOCIAUX

Or tout permet de penser que les lois qui président à l'énonciation des opinions sur les « problèmes sociaux » obéissent à des déterminations spécifiques, sensiblement différentes de celles que l'on observe habituellement à propos des enjeux politiquement constitués. Ainsi, tout d'abord, sur les sujets « sociaux », le pourcentage des non réponses à des questions d'opinion est généralement faible : 4 % pour une question sur la suppression du remboursement des médicaments « de confort » (tableau 1), 8 % lorsqu'il s'agit de choisir entre le maintien et l'augmentation du niveau des remboursements (tableau 2) ou lorsqu'il faut se prononcer sur l'amélioration du remboursement des soins dentaires et des lunettes, 5 % pour l'augmentation

des contrôles en matière d'assurance maladie ou pour la question, pourtant technique mais formulée en termes simples, du choix entre le régime de retraite par répartition et par capitalisation (tableau 3).

Les réponses à des questions de ce type correspondent souvent à des convictions fortes. Les agents généralement les plus désarmés pour exprimer une opinion (par exemple ceux qui déclarent ne pas s'intéresser du tout à la politique et se situent au bas de la hiérarchie sociale) sont ici les plus nombreux à choisir les modalités de réponse les plus marquées (tout à fait d'accord ou pas du tout d'accord au lieu de plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord). Il n'y a guère que ceux qui déclarent s'intéresser beaucoup à la politique et se situent « à gauche » pour énoncer des opinions aussi tranchées. On voit alors que sur des sujets comme les questions « sociales », les opinions procèdent aussi bien de considérations pratiques inscrites dans l'expérience des individus que de principes idéologiques plus généraux. L'existence d'opinions constituées sur les sujets « sociaux » est encore attestée par la capacité des personnes interrogées à sortir des problématiques qui leur sont imposées pour énoncer leur propre vision des choses.

Invités à choisir, en réponse à une question semi-fermée, entre la réduction des prestations maladie et l'augmentation des ressources de la sécurité sociale, 43 % des enquêtés saisissent la possibilité qui leur est donnée de proposer, avec leurs propres mots, une autre solution – qui revient généralement à lutter contre les « abus » – et 32 % seulement acceptent de se situer par rapport à l'alternative proposée (tableau 4).

Si cette capacité à résister aux présupposés de l'interrogation dépend d'une capacité générale à maîtriser les problématiques abstraites de la politique et apparaît du même coup plus fréquente chez les hommes, les générations intermédiaires et, surtout, à mesure que s'élève la position sociale, il est remarquable que même aux échelons « inférieurs » de la hiérarchie sociale une proportion notable (entre 35 et 40 %) des personnes interrogées cherchent à répondre par leurs propres moyens plutôt que de reprendre l'une des branches de l'alternative proposée.

Pour peu que la méthodologie de l'enquête le permette (mais limite, du même coup, les possibilités de simplification du traitement des données), on voit que, sur des enjeux suffisamment accessibles, des opinions spontanées peuvent surgir (par exemple l'idée de « réaliser des économies » sur les « abus » de la sécurité sociale quand il faut trouver des solutions à son financement ou les « dépenses somptuaires » du personnel politique quand il faut envisager la réduction des dépenses sociales de l'Etat) alors même qu'elles ne trouvent pas ou ne trouvent guère de porte-parole dans les champs de la représentation. Cette familiarité avec les enjeux sociaux connaît toutefois des limites. Il suffit, par exemple, de reprendre les formulations des spécialistes du débat « social » (l'introduction de l'expression « ticket modérateur » est un bon test à cet égard), pour que les profanes, à commencer par ceux qui sont pourtant les plus concernés par les problèmes en discussion, se trouvent dépossédés de leur capacité d'apprécia-

tion (46 % des personnes interrogées ne peuvent répondre à une question sur l'opportunité d'augmenter le ticket modérateur) (tableau 5). La non réponse est bien liée ici au désarroi provoqué par la formulation de la question (78 % de ceux qui ne répondent pas à la question ne peuvent dire ce que l'expression ticket modérateur évoque pour eux). En même temps, une proportion non négligeable (22 %) de ceux qui répondent ne connaissent pas la signification de l'expression et répondent par conséquent un peu au hasard. D'autres croient ou prétendent comprendre le sens de la question mais associent à l'expression un sens bien différent de celui qu'on lui donne dans le débat technocratique.

Une proportion non négligeable des personnes interrogées (14 % de l'échantillon, 17 % des répondants à la question sur l'augmentation du « ticket modérateur ») confondent par exemple le « ticket modérateur » et d'autres mécanismes techniques : « c'est la chose, le truc hospitalier. Quand on est à l'hôpital, c'est ce qu'on paie de la journée » (F, 65, femme de ménage, plutôt pas d'accord avec l'augmentation du ticket modérateur). Ils répondent alors en fait à une autre question que celle qui leur est posée et c'est le hasard du quiproquo qui fera que, cette fois, l'opinion qu'ils émettent en fait (dans l'exemple choisi sur le forfait hospitalier) a de bonnes chances de coïncider avec celle qu'ils énonceraient vraisemblablement sur le ticket modérateur s'ils maîtrisaient le sens de l'expression. La confusion porte parfois sur les mots (3 % des répondants). Certains songent au « ticket » [« c'est la même chose que pendant la guerre pour se ravitailler » (F, 31, vendeuse en charcuterie, CEP, « pas du tout d'accord avec l'augmentation du ticket modérateur »)]. D'autres s'attachent à « modérateur » et on mesure alors l'efficacité politique du travail technocratique qui, se plaçant du point de vue de la régulation des dépenses et s'efforçant d'adoucir la perception des mesures de restriction de la protection, peut parvenir à faire prendre ces mesures pour une amélioration à ceux qui sont d'abord préoccupés de la protection [« quand on ne peut pas payer, ça nous aide », (F, 27, sans profession, sans diplôme, mariée à un ouvrier agricole, deux enfants, « tout à fait d'accord avec l'augmentation du ticket modérateur »)]. Mais, par là même, l'enquêté peut énoncer une réponse dont la signification pour l'enquêteur risque d'être exactement inverse de celle de l'opinion réelle du répondant.

Au total 54 % des personnes interrogées répondent à la question sur l'augmentation du ticket modérateur et, parmi elles, 46 % maîtrisent ou semblent maîtriser le sens exact de la question.

Le nombre de ceux qui sont ainsi en mesure d'émettre des opinions informées augmente (alors que le nombre de ceux qui ne connaissent pas la signification de l'expression ticket modérateur diminue) quand l'intérêt pour la politique, le niveau de diplôme et la position sociale s'élèvent. La confusion avec d'autres termes techniques qui trahit le désir de se prononcer en même temps que la distance par rapport au débat social est un peu plus fréquente dans les régions moyennes de l'espace social (tableau 6).

Le taux de « sans réponses » tend également à s'élever quand l'enquête aborde les aspects financiers de la protection collective : 25 % des enquêtés ne peuvent dire s'il faut réduire les prestations ou augmenter les ressources pour trouver une solution au déficit de la sécurité sociale (tableau 4) ; 31 % ne répondent pas quand on leur demande s'il faut augmenter les ressources par l'impôt ou par les cotisations (tableau 7) ; 27 % ne se prononcent pas quand on leur demande d'arbitrer entre plusieurs attitudes à adopter en cas d'impossibilité de payer les retraites (tableau 8) ; 16 % s'abstiennent de répondre quand on leur demande si le déficit de la sécurité sociale doit être limité par un report des charges sur les soins très coûteux ou sur les soins courants (tableau 9). Tout se passe comme si les personnes interrogées refusaient plus souvent de répondre quand on les place devant l'hypothèse d'une réduction des bénéfiques « sociaux » (33 % de sans réponse à une question (ouverte) sur les « dépenses sociales de l'Etat à diminuer en priorité » contre 20 % quand il faut dire quelles sont celles « qu'il faut maintenir à tout prix » (tableau 10). Les membres des professions indépendantes – généralement plus réticents devant la protection sociale collective – répondent proportionnellement davantage à la question sur les dépenses à diminuer mais hésitent plus souvent à indiquer les dépenses à maintenir. A l'inverse, les sympathisants de la « gauche », plus attachés à cette protection sociale, sont plus nombreux que ceux de la « droite » à ne pas répondre quand il faut envisager une réduction des dépenses sociales ou choisir entre la réduction des prestations et l'augmentation des ressources, alors que ces différences tendent à s'annuler ou à s'inverser quand la question porte sur les dépenses à maintenir ou les moyens d'augmenter les ressources (tableau 10).

Le taux assez élevé de sans réponses aux questions qui envisagent une réduction du niveau de protection sociale est donc, sans doute, pour une part, un effet de l'attachement à cette protection. Ces refus de répondre expriment non pas une absence d'opinion mais une réticence devant la problématique imposée et l'impossibilité d'exprimer ses préférences. En même temps, dans le plus grand nombre des cas, ceux qui ne peuvent se prononcer sur les hypothèses de réduction de la protection sociale sont aussi les plus désarmés pour s'exprimer sur les enjeux généraux (pour toutes les questions qui envisagent de telles hypothèses, le taux de sans réponse augmente en raison inverse de l'intérêt pour la politique et de la position sociale) (tableau 10).

A partir du moment où diverses catégories de représentants (hommes politiques, fonctionnaires, journalistes, responsables de syndicat ou d'association) s'emparent des « problèmes sociaux », un décalage s'introduit entre les préoccupations privatives et pratiques relatives aux problèmes en discussion (« toucher ma pension », « que les caisses d'assurance maladie remboursent plus rapidement les médicaments ») et le caractère général et abstrait du débat social (« faut-il responsabiliser les assurés en laissant une partie des dépenses maladie à leur charge ? »). Il en résulte une opposition entre la capacité, à peu près universellement répandue, à faire état de ses

difficultés et aspirations personnelles pour tout ce qui touche au « social » et l'impossibilité de se prononcer sur les enjeux abstraits qui s'accroît avec la distance sociale séparant les agents ordinaires des spécialistes.

La non réponse ne marque plus, alors, le refus des implications de questions (comme celles, par exemple, qui envisagent une réduction du niveau de protection « sociale ») dont tout montre qu'elles sont en réalité étrangères aux préoccupations effectives de beaucoup de personnes interrogées – à commencer, on le verra, par celles qui sont quotidiennement aux prises avec les problèmes débattus – mais exprime plutôt l'extériorité par rapport aux thèmes généraux, aux problématiques abstraites, aux postures en surplomb et aux arènes publiques du débat :

Q : Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes selon vous ?

R : Je ne sais pas moi !

Q : Qui pourrait intervenir pour que les choses aillent mieux ?

R : Je ne sais pas tout ça !

Q : Quelles sont les dépenses sociales de l'Etat à diminuer en priorité ?

R : Oh là là !

Q : Qui est responsable selon vous du déficit du régime maladie de la sécurité sociale ?

R. Vous m'en posez des questions ! Je ne sais pas tout ça !

(F, 35 ans, sans profession, mariée à un maçon, CEP).

La capacité à se prononcer sur les enjeux généraux dépend d'abord de l'autorité et de la compétence que chacun se reconnaît [« Je ne suis pas qualifiée pour répondre sauf qu'il y ait moins de chômage, ça coûte cher » (F, 63 ans, pré-retraîtée, ancienne négociante en bestiaux, CEP)] ; [« Je ne suis pas la télé, pas de courrier, rien, je ne m'occupe pas de politique et tout ça » (Homme, manipulateur dans l'industrie, sans diplôme)] et certains s'étonnent qu'on s'adresse à eux à propos de tel sujets [« alors là, vous m'en demandez trop » (F, 39 ans, sans profession, épouse d'un chauffeur)]. En cherchant des excuses à leur incompétence, ils dévoilent parfois les conditions sociales de la compétence et livrent en pointillé les titres (âge, sexe, niveau de diplôme et d'information, position sociale) qu'il faut posséder pour intervenir légitimement sur des problèmes collectifs : [« Je n'ai pas encore réfléchi à tout ça, j'ai 18 ans et suis chez mes parents » (H, 18 ans, lycéen, fils d'un aide préparateur) ; « A mon âge on a plus grand chose à dire et puis je ne m'occupe pas de tout ça » (F, 79 ans, retraitée, ancienne agricultrice, sans diplôme) ; « Je ne sais pas trop... « Je ne sais pas quoi vous dire. Mon mari aurait mieux répondu... Vous me posez de rudes questions. Je ne m'intéresse pas à tout ça. Je ne comprends pas tellement ce qu'ils disent » (F, 29 ans, sans profession, mariée à un cantonnier, sans diplôme)]. L'impossibilité de se prononcer apparaît alors comme l'une des manifestations de la disposition à la délégation totale que les plus démunis retrouvent spontanément dès que la question échappe à leur compétence pratique :

Q : « Qui est responsable selon vous du déficit du régime maladie de la sécurité sociale ? »

R : « On peut pas savoir. Le gouvernement doit le savoir. Le directeur de la sécurité sociale doit le savoir » (H, 54 ans, verrier, sans diplôme) ;

R : « Alors là ! Bah ! certainement le ministre de je ne sais pas trop quoi » (F, 42 ans, sans profession, mariée à un vigile, CEP) ;

R : « C'est au responsable de résoudre les problèmes » (F, 24 ans, agent de service, CEP).

L'étonnement, l'exaspération parfois, de certaines personnes interrogées devant les questions qu'on leur pose, procède donc de ce qui leur apparaît comme une violation des principes de la division du travail politique :

Q : « S'il fallait augmenter les ressources de la sécurité sociale pensez-vous qu'il serait préférable d'augmenter les cotisations... ou les impôts ? »

R : « C'est à ceux qui nous gouvernent et sont bien payés pour cela de trouver les solutions » (F, 67, sans profession, CEP).

Q : « Qui pourrait intervenir pour que les choses aillent mieux (dans le domaine social) ? »

R : « C'est pas à moi de le demander. Voyez les dirigeants du syndicat » (F, 28 ans, au chômage, mariée à un ouvrier, sans diplôme) ;

Q : « Quand vous pensez à la situation de la France actuellement, quels sont les principaux problèmes qui se posent selon vous ? »

R : « Je ne m'en occupe pas. J'ai assez à faire avec moi ».

Q : « Voyez-vous d'autres problèmes ? »

R : « C'est pas à moi de le dire et puis ça changera rien du tout ! »

Q : « Quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez dans la vie quotidienne, vous, personnellement ? »

R : « Il y a des conseillers municipaux pour ça. On a voté c'est à eux de vous défendre ! »

Q : « Quelles sont les dépenses sociales de l'Etat à diminuer en priorité ? »

R : « C'est pas mon problème ! »

Q : « Les dépenses à maintenir à tout prix ? »

R : « J'en sais rien moi. J'ai rien à dire » (F, 56 ans, cultivatrice sur une petite exploitation, CEP).

Les « sans réponses » apparaissent ainsi structurellement associées à la relation de représentation. Pour les plus démunis des moyens d'opposer ou de juxtaposer leur opinion à celle de leur représentant, ou même de reprendre la prise de position de ce représentant, le discours du porte parole s'accompagne du silence des profanes. Produisant un discours général susceptible d'activer et de fédérer des préoccupations diverses et de rallier le plus grand nombre des soutiens, le représentant est amené à construire des problématiques étrangères aux préoccupations qu'elles transfigurent et à déposséder une partie plus ou moins large de ses adeptes de la possibilité de les exprimer⁵. Il s'impose alors d'autant mieux comme « porte parole » que « ses mandants » se trouvent dans l'impossibilité de prendre la parole.

Cet effet de censure de l'imposition d'une problématique générale (et légitime) peut même, dans certains cas, empêcher l'expression d'opinions véritables. Ainsi, parmi les personnes qui ne peuvent répondre quand on leur demande si elles sont d'accord ou pas avec l'idée qu'il faut réduire les

dépenses sociales de l'Etat (41 % de l'échantillon), 45 % citent ensuite des dépenses à diminuer en priorité, 65 % des dépenses à maintenir à tout prix et 39 % peuvent citer à la fois des dépenses à maintenir et à diminuer (en réponse à des questions ouvertes). Certains de ceux qui ne se sentent pas en mesure de se prononcer sur la question la plus extensive sont donc à même de faire état de convictions parfois bien ancrées quand il faut énumérer de manière sans doute plus concrète et plus proche de l'expérience, les dépenses qu'il serait souhaitable de supprimer ou de maintenir.

*
**

III. – LA SAILLANCE DES QUESTIONS SOCIALES

Les enjeux « sociaux » (c'est-à-dire étiquetés comme tels) présentent donc des propriétés dispersées. Les plus abstraits qui correspondent aux intérêts et aux préoccupations des professionnels de la représentation sont les plus lointains pour les agents ordinaires. Mais d'autres sont plus accessibles et correspondent à des préoccupations effectives. Cette particularité est liée à la place qu'ils occupent dans la vie personnelle des individus : problèmes visibles, vécus, familiers, « saillants », ils suscitent des opinions authentiques et spontanées qui peuvent être enregistrées sans trop de risques.

Cette « saillance » se manifeste par exemple par la place occupée par les problèmes « sociaux » dans la hiérarchie des préoccupations des agents.

Il est devenu courant de mesurer cette hiérarchie en interrogeant des échantillons représentatifs sur l'importance accordée à une série de problèmes retenus par les auteurs de l'enquête avec le risque d'influencer les réponses des personnes interrogées. On a donc choisi ici de partir de deux questions ouvertes et générales sur les problèmes qui se posent en France et dans la vie quotidienne des enquêtés de manière à les amener à parler de ce qui les concerne avec leur propre langage. On cherchait ainsi à limiter les effets d'imposition induits par la formulation de la question et à se donner les moyens de mieux saisir les préoccupations effectives des personnes interrogées ⁶.

Le palmarès des préoccupations ainsi mesurées diffère de ceux que l'on obtient habituellement ⁷. L'ouverture de la question a d'abord pour effet d'éparpiller les réponses et d'abaisser les fréquences de citation des problèmes évoqués (seul le thème du chômage cité par 66 % des personnes interrogées conserve une fréquence comparable à celles que l'on enregistre dans les réponses aux questions fermées).

Elle a également pour conséquence de faire disparaître certains thèmes auxquels les enquêtés songent quand on les leur suggère mais qu'ils n'évoquent pas spontanément (les problèmes des libertés, de la place de la France dans le monde, de l'information, du rassemblement des Français ou de l'équilibre nationalisé – privé, relativement souvent repris dans les réponses aux questions fermées ne sont pratiquement jamais évoqués quand les enquêtés formulent eux-mêmes leur réponse).

Ces thèmes qui correspondent souvent à des enjeux spécifiques au champ politique sont faiblement investis. Leur mention est un artefact d'enquête ainsi que l'atteste leur disparition quand les personnes interrogées doivent répondre par leurs propres moyens. On peut en revanche considérer que les problèmes spontanément évoqués correspondent à des soucis plus effectifs (même si le risque d'artefacts ne peut être complètement écarté). Or il est remarquable que dix des douze premiers d'entre eux touchent aux questions sociales (seules les préoccupations relatives à la situation économique, au terrorisme et, partiellement, aux grèves en cours⁸ échappent à cette catégorie). Les problèmes « sociaux » correspondent donc à des préoccupations authentiques et la plupart des préoccupations collectives ou individuelles effectives sont de caractère « social ». L'emploi, la santé, la sécurité sociale, le pouvoir d'achat, la misère, les aides sociales, l'insertion des jeunes, la retraite sont au nombre de ces rares enjeux qui peuvent être constitués politiquement et correspondre en même temps à des intérêts réels à l'extérieur des milieux politiques. Globalement élevée, l'intensité des préoccupations sociales est toutefois variable selon la situation sociale des individus. Ainsi la fréquence des préoccupations relatives à la santé augmente avec l'âge alors que celles qui touchent à l'enseignement varient en sens inverse et que les générations intermédiaires sont les plus nombreuses à faire état de leurs difficultés financières. La disposition à évoquer des problèmes sociaux s'accroît également en raison inverse du diplôme, du revenu et de la position sociale (à l'exception de ceux qui touchent à l'enseignement ou à l'emploi). Les lois qui président ordinairement à la prise de parole sont donc pour une part suspendues pour tout ce qui touche aux enjeux sociaux. Alors que les hommes sont plus nombreux à s'exprimer sur le terrain politique ou économique, les différences s'annulent dans le domaine social et tendent même à s'inverser sur les sujets impartis aux femmes par les usages de la division du travail entre les sexes, par exemple pour ce qui touche à l'emploi des jeunes ou à la santé.

A) *Préoccupations personnelles et préoccupations générales.*

Ces préoccupations sociales peuvent toutefois s'exprimer selon des modalités très différentes. Ainsi, à propos de l'emploi, certains songent à leur emploi ou à celui de leur proche [Q : « quels sont les principaux problèmes qui se posent en France actuellement selon vous ? » R : « Surtout le travail pour les jeunes. On a trois chômeurs à la maison, pas moyen de trouver du travail » (H, 54 ans, invalide, marié, père de cinq enfants, sans diplôme)] quand d'autres évoquent la situation de l'emploi [même question R : « Le chômage, le problème de politique internationale, le problème du tiers-monde » (F, 23 ans, célibataire, commissaire à la concurrence et à la consommation dans la fonction publique, études supérieures)]. Ce sont, plus généralement, toutes les préoccupations sociales qui s'expriment ainsi soit de manière particulariste et privative en fonction des difficultés effectivement rencontrées soit sur le terrain de l'universalisation abstraite, généralisante et détachée. Lorsqu'ils doivent évoquer les problèmes sociaux, certains s'en tiennent aux difficultés quotidiennes ou n'accèdent au général qu'à travers

l'extrapolation de leur expérience spécifique (Q : « Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes selon vous ? R : « Je suis bien remboursé à 100 %. Je ne sais pas plus » (H, 59 ans, retraité, invalide, ancien ouvrier, CEP) ; « Rien. Je cotise à la sécurité sociale, tous les deux on donne assez » (H, 36 ans, chauffeur livreur, sans diplôme) ; « on paie beaucoup trop pour les assurances et si on paie pas on a pas de garantie en cas de maladie mais on peut rien dire à la caisse agricole ils sont réguliers pour payer » (F, 52 ans, agricultrice, CEP) ; « la sécurité sociale nous retire trop sur nos salaires. Je me demande où passe le déficit » (H, 33 ans, ouvrier cariste, sans diplôme). Sur les mêmes sujets, d'autres adoptent une posture plus universalisante qui tend à se rapprocher des termes mêmes du débat social : « Les gens sont trop assistés. Ils ne savent pas se prendre en charge » (F, 28 ans, pharmacienne) ; « Le chômage, l'alcoolisme, difficultés à couvrir par la sécurité sociale dans le milieu cultivateur parce que plus de cotisations » (F, 61 ans, retraitée, ancienne assistante sociale, niveau Bac + 2) ; « déficit de la sécurité sociale, ça a toujours été pourquoi ? Je ne sais pas ce qui se passe » (H, 40 ans, gardien de la paix, CEP). La disposition à évoquer les problèmes sociaux de cette manière généralisante dépend de la proximité avec l'univers politique et augmente avec l'intérêt pour la politique, le niveau d'instruction et la position sociale (tableau 11).

L'expression des préoccupations personnelles s'effectue en revanche sur un mode pratique de façon indépendante des investissements politiques éventuels. Elle est d'autant plus fréquente que le niveau d'instruction et la position sociale s'abaissent c'est-à-dire aussi quand la distance et l'indifférence à la politique s'accroissent (tableau 11).

Si les agents situés au bas de la hiérarchie sociale sont les plus nombreux à s'exprimer sur le terrain social c'est donc parce qu'ils trouvent ainsi l'occasion d'exposer leurs difficultés personnelles. Plus généralement ce sont les plus concernés par les questions sociales qui sont les plus disposés à les évoquer et à les évoquer de manière particulariste. Ce sont par exemple ceux qui ont une expérience directe de la grave maladie ou ceux qui sont pris en charge à 100 % par la sécurité sociale qui font le plus souvent état de leurs problèmes de santé. Ce sont les retraités, les invalides, les chômeurs âgés qui abordent spontanément les problèmes de leur retraite. Ce sont encore les invalides et les chômeurs qui parlent plus volontiers des aides qu'ils reçoivent ou ne reçoivent pas. La prise de parole sur des sujets d'intérêt collectif dépend en revanche du droit et de la capacité de prendre la parole. La production d'opinions générales sur les thèmes sociaux est soumise aux lois de l'énonciation des opinions politiques et dépend de la compétence technique et sociale que chacun se reconnaît pour tout ce qui touche à la politique. La propension à adopter un point de vue « en surplomb » sur le monde social est de ce fait plus probable chez les hommes, les générations intermédiaires, ou quand le rang social s'élève et se trouve ainsi liée à l'occupation d'une position dominante dans les diverses hiérarchies sociales (tableau 12).

Mais pour envisager les choses d'un point de vue général (ou, ce qui revient au même, d'un point de vue politique), il faut aussi faire *abstraction* de ses intérêts individuels pratiques. Supposant une sorte de détachement et de distanciation au moins temporaire, cette posture est sans doute interdite aux plus démunis et aux plus accablés par les soucis quotidiens. Ainsi, pour poser le problème de l'emploi, il faut sans doute que sa propre situation professionnelle ne soit pas à ce point obsédante qu'elle interdise toute possibilité de dépasser l'urgence immédiate du problème à résoudre. La maîtrise du mode de pensée universalisant ne dépend donc pas seulement de l'autorité sociale et de la durée de la scolarisation qui la fonde mais aussi des sécurités donc des ressources de toutes sortes dont chacun peut bénéficier. De manière significative, l'adoption d'un point de vue privatif quand il faut faire état de ses préoccupations est un peu plus fréquente chez ceux qui déclarent par ailleurs avoir été sérieusement malades au cours des dernières semaines.

Plus un problème collectif existe dans la réalité des préoccupations ordinaires, plus des considérations généralisantes et particularisantes vont interférer dans les opinions émises à son sujet. La conviction que parmi les diverses dépenses sociales de l'Etat, il faut à tout prix maintenir les allocations chômage s'exprime par exemple souvent sur le mode privatif. C'est pourquoi elle est plus fréquente chez les chômeurs, les plus jeunes, les titulaires des revenus et des diplômes les plus faibles (qui sont aussi les plus préoccupés par leur maintien sur le marché du travail) ou chez les étudiants et les diplômés de l'enseignement supérieur (qui sont aussi souvent des candidats à l'entrée sur le marché du travail), bref chez tous ceux qui sont immédiatement concernés par la réalité ou la menace du chômage.

En même temps, si la fréquence de l'attachement au maintien des allocations chômage augmente avec la position sociale – spécialement quand on va vers les milieux intellectuels –, si elle est élevée chez les bénéficiaires des plus hauts revenus ou chez les salariés du secteur public, c'est que des opinions de caractère général sont émises sur le même sujet.

Cette co-occurrence d'opinions formellement identiques mais en réalité produites selon des modalités très variables tend à brouiller la mesure des facteurs qui les favorisent. L'opinion que les retraites sont des dépenses sociales de l'Etat à maintenir en priorité n'est apparemment pas corrélée avec les caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées à l'exception de l'âge. L'expérience de la maladie est la seule variable (avec la position sociale) à faire apparaître des variations significatives avec les opinions favorables à la sécurité sociale en générale et aux dépenses maladie en particulier.

Ce n'est que dans les cas où l'on se donne les moyens d'isoler les catégories les plus touchées par un problème social quelconque que des corrélations significatives peuvent être enregistrées.

Pour que de telles distributions statistiques apparaissent, il faut sans doute que les opinions sur les enjeux sociaux soient de force variable et que

ceux qui sont personnellement concernés émettent des opinions d'intensité donc de fréquence suffisamment élevées pour surmonter les effets de compensation des déterminations croisées ⁹.

Les préoccupations privatives semblent ainsi présenter davantage de force que les considérations plus générales et abstraites. On s'explique alors les erreurs classiquement commises par les mesures de la hiérarchie des préoccupations « des Français » quand elles reposent sur l'agrégation d'opinions dont le statut varie.

Il est vrai, par exemple, que de tous les problèmes, le chômage est celui qui est mis le plus souvent en avant (66 % des personnes interrogées le mentionnent) mais cette prééminence est due, pour l'essentiel, à des préoccupations générales. Si l'on ne recense que les inquiétudes plus personnelles donc aussi plus vécues et plus intenses, l'emploi se situe au troisième rang (cité par 10 % des enquêtés) après les problèmes de pouvoir d'achat (28 %) et de santé (13 %).

C'est donc parce que les problèmes sociaux sont expérimentés dans la vie pratique de tous les jours que certains agents y apparaissent spontanément si sensibles comme le confirme l'exemple des attitudes devant la protection maladie.

B) *L'exemple de la protection maladie*

Car la sensibilité aux problèmes de la protection maladie est bien assez largement déductible de la place occupée par la maladie dans les préoccupations personnelles des individus et d'abord de l'expérience de la maladie. Cette expérience est évidemment d'abord liée à l'âge. Les plus âgés sont plus nombreux à avoir été sérieusement malades au cours des derniers mois alors que les plus jeunes sont confrontés aux problèmes de santé par l'intermédiaire des membres de leur entourage.

Elle dépend en second lieu de la position sociale puisque ce sont les membres des milieux les plus défavorisés qui sont les plus nombreux à faire état de maladies graves suivis par une fraction des cadres supérieurs et professions libérales. Par contre les membres des classes moyennes, spécialement quand ils exercent une profession indépendante, déclarent plus souvent ne pas avoir connu d'ennuis de santé. Il est évidemment impossible ici de dire ce que ces relations statistiques, doivent aux risques « objectifs » (liés par exemple à la pénibilité physique des activités manuelles ou à la pénibilité psychique des professions dirigeantes) ou au sentiment « subjectif » (notamment à l'angoisse devant la maladie, à la dramatisation de l'expérience ou, à l'inverse, aux intérêts inégaux à éviter la maladie ou ses conséquences sociales). Mais cette dimension subjective est aussi un élément de l'expérience et plus que la maladie elle-même, c'est sans doute le sentiment (diversement fondé) d'avoir été, d'être ou de pouvoir être touché qui commande le rapport entretenu avec le problème de la santé dans les limites des capacités d'action à son égard.

Or les inégalités dans la capacité à affronter le risque maladie paraissent se cumuler avec les inégalités devant le risque lui-même. Ainsi la consumma-

tion médicale (mesurée ici à l'utilisation de « médicaments de confort » au cours des derniers mois) est plus élevée chez les femmes, les membres des membres des classes d'âge intermédiaire, les titulaires des positions sociales, des revenus et des diplômes les plus élevés et les bénéficiaires d'une protection maladie complémentaire, c'est-à-dire chez ceux qui sont aussi, on l'a vu, moins souvent concernés par les affections sérieuses.

De même, l'absence de protection maladie complémentaire est plus fréquente chez les plus jeunes et les plus âgés et d'autant plus fréquente surtout que la position sociale, les revenus ou le niveau de diplôme s'abaissent.

Ce sont donc les plus exposés au risque de la maladie qui sont les moins protégés même si la prise en charge à 100 % par la sécurité sociale tend à limiter cet effet cumulatif sans pouvoir toutefois l'enrayer totalement. Mais si l'adhésion à un mécanisme de couverture complémentaire suppose une certaine aisance culturelle et financière, elle tend à se faire plus rare chez les titulaires des plus hauts revenus (au-delà de 30 000 F par mois) dont une fraction non négligeable semble ainsi compter sur ses propres forces. Ce type de stratégie se retrouve dans les choix concernant les modes de protection maladie complémentaires.

Ainsi la préférence pour l'assurance est-elle plus fréquente d'une part parmi les petites professions indépendantes, les cadres moyens et employés du secteur privé, le personnel de service et les ouvriers non qualifiés qui appartiennent souvent à des secteurs socio-économiques mal organisés (notamment par le réseau mutualiste) et surtout, d'autre part, parmi les titulaires des revenus et des diplômes les plus élevés. A l'inverse, l'adhésion à une mutuelle (ou le sentiment d'appartenir à une mutuelle) augmente avec la position sociale, le revenu ou le diplôme mais tend à régresser au-delà d'un certain seuil (même si aux niveaux les plus élevés les mutualistes sont plus nombreux que les assurés).

Plus précisément, au sein des catégories moyennes et supérieures, le choix de l'assurance est plus fréquent quand on va vers les milieux des professions indépendantes et du secteur privé (industriels, commerçants, cadres salariés moyens et surtout supérieurs des entreprises) c'est-à-dire vers les fractions les mieux dotées (relativement) en capital économique.

Inversement, les préférences pour les mutuelles sont plus fréquentes parmi les salariés, notamment du secteur public et spécialement parmi les professions intellectuelles donc parmi les fractions proportionnellement mieux dotées en capital culturel. Les clients des assurances apparaissent encore en moyenne moins politisés et plus conservateurs politiquement alors que l'adhésion à une mutuelle augmente avec l'intérêt pour la politique mais ne varie guère en fonction des préférences politiques. Ces différences renvoient sans doute ultimement aux visions du monde plus « individualistes » des assurés et plus « solidaristes » des adhérents des mutuelles.

Liées au capital économique (mais aussi au capital culturel et organisationnel) les inégalités devant la couverture sociale ont notamment pour effet de renforcer l'angoisse financière devant la maladie.

Ce sont par exemple les personnes en congé maladie ou d'invalidité, celles qui ont été gravement malades dans les derniers mois, celles enfin qui ne bénéficient d'aucune protection maladie complémentaire qui évoquent avec le plus d'insistance les questions financières (la vie chère, les fins de mois, l'insuffisance des salaires ou des retraites, les loyers trop élevés, les remboursements des traites) quand on les interroge sur les principaux problèmes qui se posent en France ou dans leur vie quotidienne. Ces difficultés financières conduisent une fraction importante de ceux qui sont les plus touchés par la maladie et les moins protégés devant elle à renoncer à certains soins (ceux qui sont tombés gravement malade au cours des derniers mois, qui ne bénéficient pas d'une protection maladie complémentaire ou qui font état de préoccupations financières sont par ailleurs proportionnellement plus nombreux à déclarer qu'il leur est déjà arrivé de renoncer à certains soins (par exemple pour les dents ou la vue) parce que le remboursement était trop limité, même si la corrélation étroite entre la renonciation aux soins et le niveau de diplôme (y compris à niveau de revenu constant) montre que les inégalités devant la santé ne sont pas seulement économiques mais aussi culturelles.

La sensibilité des agents les plus défavorisés aux problèmes de la protection maladie et, plus généralement, de la protection collective est donc bien déductible de la précarité de leur situation devant la maladie. Plus souvent touchés, moins protégés, moins soucieux et plus souvent dans l'impossibilité de se protéger et de se soigner, ils sont plus dépendants du système de sécurité sociale.

Ils sont les premiers à devoir renoncer à des soins en cas de réduction du niveau de protection non seulement pour des raisons financières mais aussi parce que leurs dispositions culturelles et leur rapport au corps les conduisent aussi parfois à arbitrer en faveur d'autres catégories de dépenses. Ainsi, quand on demande aux enquêtés si la sécurité sociale leur a permis de bénéficier de soins coûteux (pour eux-mêmes ou pour leur entourage) qu'ils n'auraient pas pu payer ou qu'ils auraient eu du mal à payer, on constate que les réponses sont très fréquemment positives (43 % des personnes interrogées) et un peu plus fréquentes chez les plus âgés, les titulaires des revenus, des positions sociales et des diplômes les plus bas, ainsi que chez les femmes.

En même temps, les plus politisés et ceux qui se situent à gauche sont également les plus nombreux à déclarer avoir bénéficié de soins coûteux, ce qui permet de penser que les attitudes favorables à la sécurité sociale affectent la perception des bénéfices qu'elle procure et peuvent également procéder de considérations idéologiques générales.

L'attitude de certains membres des catégories aisées est plus paradoxale. Un peu moins souvent touchés par la maladie, ils sont plus prompts à se soigner et mieux protégés, soit qu'ils adhèrent à une mutuelle ou souscrivent une assurance, soit que leurs disponibilités financières leur permettent de couvrir eux-mêmes la fraction non remboursée du coût des soins. Mieux

assurée, la protection devant la maladie est vécue sans drame et s'accompagne d'une sensibilité moins marquée aux problèmes de la protection collective. Le paradoxe réside davantage dans la perception de la protection puisque le sentiment de ne pas percevoir de prestation sociale augmente avec la position sociale.

Certes cette appréciation est, pour une part, liée à l'âge et à la situation familiale. Moins souvent malades, moins souvent dotés d'une protection complémentaire, les plus jeunes, quel que soit leur milieu, ont le sentiment d'être à l'écart du système de protection qui est souvent de surcroît associé dans leur esprit aux allocations familiales (interrogé sur les prestations sociales dont il bénéficie, un chauffeur de poids lourds, 57 ans, marié, sans enfant, CEP, déclare : « Rien j'ai pas d'enfant, je touche rien du tout »).

Les célibataires sont d'ailleurs les plus nombreux à répondre qu'ils ne bénéficient d'aucune prestation et la fréquence de ce type de réponse diminue avec le nombre d'enfants.

Ces réactions sont encore liées à la forme d'amnésie qui frappe les prestations maladie. Toujours interrogés sur les « prestations sociales dont ils bénéficient », certains commencent par répondre par la négative puis se reprennent : « Rien ! Si, le truc maladie qu'on paie, le reste on a droit à rien » (H, 56 ans, commerçant, marié, sans enfant, brevet) ; « Aucune ! si sécurité sociale plus assurance complémentaire » (F, 48 ans, sans profession, épouse d'un ingénieur chimiste, 2 enfants, bac). Cette amnésie trouve, on le voit, son origine dans la définition implicite du social (cf. infra) : le social, c'est ce que l'on reçoit sans contrepartie financière immédiate. Plus un lien est établi entre le financement et le bénéfice de la prestation, plus cette dernière semble perçue non pas comme « sociale » mais comme une contrepartie marchande et plus faible est l'attachement à son égard. Relativement invisible, la retenue à la source des cotisations sociales a sans doute pour effet d'aviver la perception du caractère « social » du droit aux prestations. Par contre, tous ceux – notamment les membres des professions indépendantes – qui doivent assurer leur protection par des démarches personnelles sont logiquement plus nombreux à considérer qu'ils ne bénéficient d'aucun avantage : « Étant travailleur indépendant, je n'en ai pas. Il faut que je la fasse moi-même » (pharmacien, marié, 2 enfants, 46 ans) ; « Non, étant exploitant, je ne bénéficie de rien » (F, 64 ans, agriculteur, moyenne exploitation, veuve, sans enfant, CEP).

Si, de surcroît, l'impression de ne pas être concerné par les mesures sociales régresse avec l'expérience de la maladie c'est aussi, sans doute, parce que le sentiment de bénéficier d'une protection collective est plus fort dans les cas où elle joue effectivement que dans ceux où elle reste à l'état de virtualité.

Dans ce calcul tacite où le visible l'emporte sur l'invisible et l'immédiat sur le virtuel, lorsque le sentiment de ne recevoir que la contrepartie de ce que l'on paie se double de la conviction que l'on paie pour les autres, le détachement à l'égard de la protection collective peut déboucher sur le scepticisme ou l'hostilité.

IV. – CONSENSUS

Les « questions sociales » présentent toutefois cette propriété spécifique importante qu'elles bénéficient d'un accord massif, à défaut d'être parfaitement unanime, dans la population. Cet accord se manifeste dans l'attachement déjà signalé aux dépenses sociales de l'Etat et la dissymétrie entre les points de vue envisageant leur réduction ou leur maintien (tableau 10). Le souci du maintien est présent dans les réponses du plus grand nombre. Il correspond à des préférences nettement affirmées qui transparaissent aussi bien dans l'abondance du discours que dans l'intensité des convictions. Le point de vue opposé est à peu près dépourvu de base sociale déclarée. En l'état actuel des choses, il n'y a pas d'opinions frontalement opposées aux politiques, institutions ou mesures sociales qui apparaissent avec une fréquence notable dans un échantillon représentatif d'une population globale.

L'hypothèse d'une diminution des dépenses sociales est par exemple envisagée avec réticence. Les personnes disposées à s'engager sur ce terrain sont moins nombreuses que celles qui font état des dépenses à maintenir et elles tendent inconsciemment à déplacer le problème qui leur est soumis puisque les dépenses qu'elles envisagent de réduire présentent un caractère « social » moins marqué (voyages présidentiels, nombre et traitement des fonctionnaires, impôts) que celles qui paraissent devoir être préservées (maladie, chômage, enseignement, aides, allocations familiales).

Toute hypothèse de réduction du niveau actuel de la protection sociale provoque un embarras visible que traduit, par exemple, l'augmentation notable des sans réponses (cf. supra). Ceux qui se prononcent sont peu nombreux à l'accepter : il n'y a que 11 % des enquêtés pour se rallier à l'éventualité d'une réduction des prestations de la sécurité sociale contre 21 % qui préfèrent une augmentation des ressources (les autres ne répondent pas ou refusent l'alternative proposée) (tableau 4) ; 10 % se résignent à réduire le montant des retraites « s'il n'y avait plus assez d'argent pour les payer » contre 21 % qui préféreraient élever l'âge du droit à la retraite et 38 % qui pencheraient pour une augmentation des cotisations (tableau 8).

Même lorsque des remises en cause plus limitées sont envisagées, les refus sont nettement plus nombreux que les approbations : 56 % s'opposent à la suppression du remboursement des médicaments de confort contre 40 % (tableau 1) et, dans les limites de l'ambiguïté des réponses obtenues, 39 % rejettent l'augmentation du ticket modérateur contre 15 % qui l'approuvent (tableau 5).

Cet attachement au social est, pour une part, déductible des bénéfices que chacun en retire ou peut en retirer. Car si la dépendance à l'égard de la protection sociale s'accroît, comme il vient d'être dit, en raison inverse de la position sociale, cette protection couvre aussi des risques génériques (la maladie d'abord mais aussi, moins nettement, la vieillesse et la famille) dont les effets actuels ou potentiels préoccupent bien au-delà des milieux défavorisés.

Ce n'est pas un hasard si, de toutes les dépenses sociales qui paraissent devoir être maintenues, celles qui touchent à la santé sont les plus souvent

citées avec une fréquence à peu près égale dans toutes les catégories sociales. C'est également aux « prestations maladie » (et aux prestations des mutuelles et assurances qui les complètent) que songent une proportion importante (51 % pour les premières, 24 % pour les secondes) des enquêtés quand on leur demande quelles sont les prestations sociales dont ils bénéficient. L'importance de cette branche particulière de la sécurité sociale est telle que beaucoup l'assimilent au système tout entier : « la sécurité sociale » c'est « l'assurance maladie ». Un peu moins souvent considérées comme indispensables, les autres dépenses sociales (famille, logement, vieillesse, chômage, aide aux déshérités) sont toutefois citées dans les mêmes proportions dans toutes les catégories.

Car si l'attachement dominant aux institutions sociales trouve son fondement dans les réponses qu'elles apportent à des préoccupations existentielles quasi universelles, il exprime aussi, parfois, la sollicitude pour les plus démunis. Le point de vue adopté peut donc aussi bien exprimer des préoccupations personnelles immédiates, que des considérations plus générales inspirées par des inquiétudes personnelles ou plus détachées de l'urgence immédiate :

Q : « Quelles sont les dépenses sociales à maintenir à tout prix ? »

R : « Il faut absolument que les visites soient remboursées comme maintenant car les petites gens ne font pas venir le médecin pour rien et c'est déjà cher de payer le complément » (Homme, 59 ans, pré-retraité, ancien menuisier P2, CAP) ;

R : « Ne pas toucher à tout ce qui concerne la maladie (hospitalisation) » (H, 74 ans, artisan tailleur en retraite, CEP) ;

R : « Les avantages sociaux » (F, 69 ans, retraitée, ancienne ouvrière, brevet) ;

R : « Les aides aux familles nombreuses » (F, 67 ans, retraitée, ancienne agricultrice, brevet, mariée, sans enfant) ;

R : « L'aide aux plus défavorisés en faisant attention aux abus » (H, 43 ans, médecin) ;

R : « Ce qui permet aux familles émigrées de s'intégrer » (F, 31 ans, professeur d'anglais, diplôme supérieur).

Si le social permet de se protéger soi-même tout en protégeant les plus démunis, on comprend que le plus grand nombre s'y déclare attaché et même qu'il ne soit ni possible ni pensable de ne pas s'y déclarer attaché. Il n'y a par exemple que 3 % des personnes interrogées pour déclarer (et 3 % pour laisser percer) leur hostilité à l'aide aux plus pauvres, aux personnes âgées et aux handicapés – la plus « sociale » des « actions sociales » – à laquelle, pourtant, comme la question prend soin de le préciser, « le Conseil Général consacre des sommes importantes » (tableau 13-1). Il faut demander si « les départements devraient faire davantage de choses dans ces domaines même s'il faut augmenter les impôts locaux » pour que les réticences s'expriment plus ouvertement : 42 % des enquêtés déclarent alors qu'il faut faire davantage contre 43 % qui estiment que ce qui est fait est suffisant et 14 % de sans réponse (tableau 13-2).

Du fait des investissements pratiques et éthiques dont le social est l'objet, les opinions hostiles s'expriment avec retenue.

Dans un état des rapports de forces symboliques dans lequel 93 % des personnes interrogées se déclarent d'accord avec l'action sociale, les oppositions s'expriment par déplacement : les réserves sur les modalités limitent l'adhésion proclamée aux principes : [« C'est mal réparti » (F, 36 ans, commerçante Bar-Tabac, sans diplôme) ; « Tout à fait d'accord si c'est fait justement. Ce qui est fait est suffisant il faut mieux répartir » (Homme, 48 ans, homme à toutes mains, sans diplôme) ; « Plutôt d'accord mais avec un contrôle plus strict » (H, 54 ans, agriculteur, brevet)].

V. - CLIVAGES

L'attachement au statu quo qui est souvent dominant en matière sociale peut donc revêtir des significations diverses voire opposées. Il exprime souvent la volonté de conserver les « acquis » et de s'opposer à leur remise en cause mais peut traduire le souci de ne pas aller au-delà de ce qui est, ce qui revient souvent à espérer la conjoncture qui permettra cette remise en cause ou à mettre le statu quo en question quand la conjoncture le permet.

Si l'attachement au social est si général c'est donc aussi parce qu'il peut être ambigü voire de façade. Le consensus apparent dissimule à peine les clivages souvent refoulés et larvés mais toujours systématiquement orientés. En effet, sur les enjeux les plus divers et, par exemple, sur des problèmes aussi divers que l'action sociale des conseils généraux (tableau 13), les allocations chômage (tableau 14), le niveau de remboursement des dépenses maladie (tableau 2), l'augmentation du ticket modérateur (tableau 5), le remboursement des médicaments de confort (tableau 1), les opinions s'opposent selon des principes constants. Ces oppositions sont d'autant plus significatives qu'elles s'expriment sur des sujets familiers et paraissent relativement solides.

Un indice de cette solidité peut être trouvé dans la distribution des sans réponse qui, ainsi qu'on l'a déjà noté, diffère de celle que l'on observe à propos de la plupart des enjeux publics.

Certes les effets habituels de la division du travail entre les sexes sont encore repérables : les femmes sont par exemple plus disposées à répondre (et plus favorables aux mesures sociales) quand la question peut recevoir des significations éthiques (« êtes-vous d'accord avec l'aide aux plus pauvres, aux personnes âgées et aux handicapés ? ») (tableau 13-1) ou pratique (« faut-il supprimer le remboursement des médicaments de confort ? ») (tableau 1) alors que les hommes sont plus nombreux à répondre, à opter pour les modalités les plus marquées et à montrer leur attachement à la protection collective quand sont introduites des considérations plus abstraites (par exemple à propos de l'augmentation du ticket modérateur, (tableau 6) et plus politiques (par exemple « les départements devraient-ils faire davantage de choses dans les domaines de l'action sociale même s'il faut augmenter les impôts locaux ? ») (tableau 13-2) ou pour les enjeux qui les touchent en moyenne un peu plus directement (par exemple à propos de l'indemnisation du chômage, tableau 14).

Par contre le taux de sans réponse ne tend pas à augmenter, comme c'est généralement le cas, quand la position sociale, le revenu, le diplôme et l'intérêt pour la politique s'abaissent, confirmant ainsi la familiarité des enjeux « sociaux ». Pour la question de la réduction des allocations chômage, ce taux est par exemple minimum pour les ouvriers et les employés suivis des cadres supérieurs et professions libérales, identique pour les personnes dépourvues de diplôme et pour celles qui ont poursuivi leurs études après le baccalauréat, minimum pour ceux qui se déclarent très peu intéressés par la politique (tableau 14).

Mais si la capacité à se prononcer sur les enjeux sociaux est à peu près également répandue, les opinions émises varient assez nettement selon la situation sociale des individus et, par exemple, selon leur sexe ou leur âge (les plus jeunes sont les plus hostiles à la réduction des allocations chômage qui les concerne au premier chef mais aussi plus favorables à l'action sociale ; les membres des générations intermédiaires sont les plus sensibles et les plus favorables à la protection maladie).

Mais les opinions émises varient surtout en fonction de la position sociale des individus selon une loi à chaque fois répétée : les réticences devant l'action sociale (par exemple le fait de se déclarer « pas d'accord » ou seulement « plutôt d'accord » avec l'action sociale) (tableau 13), l'hostilité à l'indemnisation du chômage (« d'accord avec la réduction des allocations ») ou même simplement le détachement à l'égard de ce problème (« plutôt pas d'accord avec la réduction ») (tableau 14), l'opinion que les remboursements maladie sont suffisants (tableau 2), l'acceptation de la suppression du remboursement des médicaments de confort (tableau 1) ou de l'augmentation du ticket modérateur (tableau 5) augmentent toujours nettement quand la position sociale s'élève. Ce sont les titulaires des diplômes, des positions sociales et des revenus les plus bas, d'abord les ouvriers et les employés puis les membres des classes moyennes salariées qui sont proportionnellement les plus nombreux à adopter les opinions contraires en choisissant souvent les modalités les plus marquées (pas du tout d'accord). Ce n'est qu'à propos d'enjeux plus abstraits et plus lointains, par exemple le problème de l'augmentation du ticket modérateur, que les plus démunis (qui sont aussi les plus démunis de moyens de production des opinions) sont les plus nombreux à ne pouvoir répondre. Ce silence, et les malentendus dans la compréhension de la question, ont pour conséquence de diminuer sensiblement la fréquence du point de vue favorable à la protection collective (soit ici les réponses hostiles à l'augmentation du ticket modérateur). Du même coup, la fréquence des désaccords avec l'augmentation du ticket modérateur augmente quand le revenu, le diplôme et la position sociale s'abaissent mais redécroît au-delà d'un certain niveau (tableau 5).

Dès que les questions sociales sont posées dans les termes du débat politique, les agents situés au bas de la hiérarchie sociale (mais aussi, les femmes et les plus jeunes) se trouvent dépossédés de leur capacité d'exprimer leur attachement aux institutions sociales. Ce sont alors les agents occupant les positions moyennes-inférieures de l'espace social (employés, professions

intermédiaires salariées) qui sont les plus nombreux à protester contre les atteintes à la couverture sociale. Leur plus grande capacité à se prononcer sur les enjeux politiques leur permet de mieux exprimer des préoccupations sociales, pourtant moins aiguës que dans les milieux populaires.

L'attachement des membres de ces milieux populaires aux institutions sociales trouve en second lieu une limite dans leurs capacités financières. Ainsi, bien que la détermination à payer plus de cotisations pour être mieux remboursé des dépenses maladie s'accroisse en raison inverse de la position sociale, elle s'affaiblit en-deçà d'un certain niveau de revenu ou de diplôme. Le sentiment de ne pas pouvoir payer plus de cotisations est, par contre, nettement plus fréquent quand le revenu, le diplôme et la position sociale s'abaissent (tableau 2).

Tout se passe donc comme si les plus attachés à la protection collective hésitaient à réclamer son extension de crainte de ne pas pouvoir en assumer les charges donc aussi comme si la détresse financière contribuait elle aussi à entraver l'expression des préoccupations sociales.

La position occupée dans la hiérarchie sociale globale n'est toutefois que l'un des facteurs venant affecter la distribution des opinions sur les questions sociales dont beaucoup d'éléments¹⁰ permettent de penser qu'elle dépend aussi de la position dans la structure des classes moyennes et supérieures. Aux niveaux moyens comme aux niveaux supérieurs de l'espace social, les attitudes favorables au social sont en effet plus fréquentes quand on va du secteur privé au secteur public, des professions indépendantes aux salariés, des agents intervenants sur les marchés économiques aux milieux intellectuels, c'est-à-dire quand on va des titulaires des positions dominantes à ceux des positions localement dominées¹¹.

Dans les régions « élevées » de l'espace social, ce sont les professeurs, les membres des professions intellectuelles et, moins nettement, les cadres supérieurs du secteur public et, dans les régions moyennes, les instituteurs, les cadres moyens du secteur public d'une part et, d'autre part, les titulaires des positions basses (techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, employés, notamment du secteur public) qui sont le plus souvent favorables à l'action sociale (tableau 15) et hostiles à la réduction des allocations chômage (tableau 16), à la suppression du remboursement des médicaments de confort (tableau 17) ou à l'augmentation du ticket modérateur (tableau 18). Les industriels, gros commerçants, gros agriculteurs, les professions libérales¹², les cadres supérieurs d'entreprises d'une part, les artisans, petits commerçants, moyens agriculteurs et les cadres moyens d'entreprise d'autre part adoptent par contre plus fréquemment les positions contraires¹³.

Ces positions hostiles qui peuvent être balancées par des intérêts génériques¹⁴ ou spécifiques¹⁵ en sens inverse, s'expriment dans les limites de ce qu'il est légitime de penser et de dire dans une conjoncture et dans un milieu donné.

Les petits commerçants et artisans sont par exemple les plus nombreux à penser que ce qui est fait dans le domaine de l'action sociale est suffisant

alors que les industriels et gros commerçants, qui se rallient également volontiers à cette position, trahissent aussi plus souvent leur embarras par leur non réponse.

Sous ces réserves, la fréquence des opinions hostiles « au social » s'accroît donc avec la position dans la hiérarchie sociale et l'occupation de positions de pouvoir économique, c'est-à-dire de positions dominantes dans les espaces moyens et supérieurs alors que les attitudes favorables sont liées à l'occupation de positions globalement ou relativement dominées. C'est la combinaison de ces deux « principes » de structuration des opinions qui « explique » que les plus favorables au « social » occupent des positions à la fois différentes et homologues (sous certains rapports) dans l'espace et que ceux qui occupent des positions homologues (par exemple intellectuelles) dans cet espace soient d'autant plus souvent favorables (toutes choses égales par ailleurs, par exemple en neutralisant les effets des inégalités des « compétences » à opiner) qu'ils occupent des positions plus basses dans la hiérarchie sociale (les instituteurs étant par exemple, en moyenne, un peu plus souvent favorables que les professeurs).

Sachant que les préférences politiques varient en fonction de la position sociale selon les principes mêmes qui gouvernent cette distribution des opinions sur les questions sociales, on comprend que les sympathisants de la gauche soient en moyenne plus favorables au social que ceux de la droite.

On constate toutefois que les différences d'opinion entre les sympathisants de la droite et de la gauche sur les divers enjeux sociaux tendent à augmenter avec la position sociale (tableau 19). Les opinions enregistrées présentent donc un caractère pratique ou éthique quand on va vers les milieux populaires et sont alors plus indépendantes des éventuelles préférences politiques. Au contraire, quand la position sociale s'élève, les opinions sont plus souvent produites à partir de schèmes d'appréciation abstraits et politiques et tendent ainsi à s'aligner sur les préférences politiques.

On s'explique alors que les opinions émises sur la plupart des enjeux sociaux soient indépendantes de l'intérêt pour la politique. Ce n'est que sur des enjeux plus abstraits et lointains (par exemple l'augmentation du ticket modérateur¹⁶) que ces opinions supposent une proximité par rapport au débat public ou une capacité et une disposition à adopter un point de vue généralisant qui se trouvent être elles-mêmes corrélées avec l'intérêt pour la politique.

C'est d'ailleurs leur caractère principalement pratique qui explique la cohérence des opinions émises.

*

**

VI. – COHÉRENCE ET RATIONALITÉ DES POINTS DE VUE

Invitées, par exemple, à réfléchir sur les moyens de limiter le déficit du régime maladie de la sécurité sociale, la plupart des personnes interrogées rejettent l'idée que « ceux qui coûtent le plus cher parce qu'ils bénéficient de soins très coûteux devraient payer une partie de ces soins » (8 % seulement se déclarent d'accord). Une fois le report de la charge sur le « gros risque »

(probablement perçu comme risque générique) écarté, le choix se trouve limité (par la formulation de la question) entre la non couverture des « petits risques » (« que chacun fasse un effort financier supplémentaire pour payer une partie des soins courants sans être remboursé ») et la diminution de la protection des plus favorisés (« que ceux qui ont des revenus élevés soient un peu moins remboursés »), alors que 16 % des personnes interrogées refusent de choisir ou de répondre. Or l'opinion est ici largement déductible du degré auquel on s'estime menacé par les diverses hypothèses soumises à appréciation. La préférence pour la diminution du remboursement des soins courants augmente nettement avec la position sociale et le revenu (c'est seulement dans les milieux de cadres supérieurs ou au-delà de 15 000 F de revenus familiaux mensuels que cette solution est la plus fréquemment retenue). Inversement, plus la position sociale et le revenu s'abaissent, plus les enquêtés préfèrent que les revenus élevés soient un peu moins remboursés (tableau 9). Dans tous les cas, la réponse revient à sauvegarder sa propre protection et à reporter la charge sur les autres.

Dans le même sens, en matière de retraite (tableau 8), la solution la plus coûteuse (qui correspond là encore à un risque quasi générique) est écartée par le plus grand nombre : 10 % seulement des personnes interrogées accepteraient une réduction des retraites s'il n'y avait plus assez d'argent pour les payer et ce sont les moins concernés (par exemple les plus jeunes aux yeux desquels le problème ne se pose pas vraiment) qui choisissent un peu plus souvent cette éventualité. Le choix est alors entre l'augmentation des cotisations et l'élévation de l'âge du droit à la retraite et correspond, là encore, à un clivage social très net. La préférence pour l'augmentation de l'âge du droit à la retraite s'accroît avec la position sociale, le revenu et le diplôme c'est-à-dire, en fait, avec l'espérance de vie et l'investissement dans l'activité professionnelle.

La préférence pour l'augmentation des cotisations est apparemment plus indéterminée. Mais comme le pourcentage de sans réponse s'accroît en raison inverse de la position sociale, il apparaît que quand les personnes interrogées acceptent de répondre, elles se rabattent d'autant plus souvent sur l'augmentation des cotisations que leur position sociale est plus basse, ce « choix » trouvant toutefois ses limites dans les réticences à envisager une augmentation des charges financières. Les réactions sont donc d'abord négatives : c'est à la fois la réduction des retraites et l'augmentation de l'âge du droit à la retraite qui sont refusées par ceux qui ont ou auront les retraites les plus faibles, qui ont le plus précocement commencé à travailler, dont l'espérance de vie est la plus courte et qui assurent les travaux les plus pénibles physiquement.

L'enjeu de l'arbitrage entre l'augmentation de l'âge du droit à la retraite ou des cotisations est donc, là encore, d'éviter de subir l'accroissement de la charge du financement des retraites et, dans ce domaine également, le plus grand nombre a bien les opinions de ses intérêts.

C'est cette même rationalité pratique qui explique la variation des préférences pour la protection individuelle ou collective.

S'agissant par exemple des retraites (tableau 3) les attitudes devant le système actuel de la répartition sont très directement liées au degré de dépendance à son égard. Les plus jeunes qui n'ont pas encore ou beaucoup cotisé acceptent plus volontiers l'idée de financer leur retraite par leur épargne personnelle alors que les plus âgés, qui estiment sans doute que leurs contributions passées leur donnent des droits au maintien du statu quo et qui ont plus souvent déjà souscrit une retraite complémentaire, sont plus nombreux à préférer le régime de la répartition et à refuser d'épargner davantage. De même, bien que l'attachement au régime de la répartition l'emporte dans toutes les catégories sur la préférence pour la capitalisation, cette dernière (mesurée par l'accord avec la perspective de compléter la retraite par les revenus de l'épargne personnelle, la souscription effective d'une retraite complémentaire ou l'inclination à l'envisager) s'accroît nettement avec la position sociale et le revenu et, au sein des catégories moyennes et supérieures, quand on va vers les fractions les plus dotées en capital économique. A l'inverse, le refus d'introduire des éléments de capitalisation personnelle dans l'actuel système de la répartition est plus fréquent chez ceux dont les ressources personnelles sont les plus faibles ou qui ont plus riches en capital culturel qu'en capital économique (tableau 20).

**

VII. — LA REPRÉSENTATION DU « SOCIAL »

Ces réactions renvoient souvent à une impossibilité pratique :

Q : « Si, dans quelques temps, on vous demandait de compléter votre retraite par les revenus de votre épargne personnelle, c'est-à-dire par les intérêts de l'argent que vous pourriez mettre de côté, seriez-vous d'accord ? »

R : « Je suis trop vieille » (agricultrice en retraite, 67 ans) ;

R : « Ce serait difficile sur un salaire » (femme, 37 ans, sans profession, épouse d'un conducteur de machine, CEP, revenus entre 7 500 F et 10 000 F) ;

R : « On ne pourrait jamais le faire » (femme, 52 ans, agricultrice, CEP, moins de 2 000 F par mois) ;

La faveur dont le régime de la répartition semble bénéficier est donc plus fragile qu'il n'y paraît puisque, pour une part, elle réside dans l'attachement au statu quo et aux routines établies et qu'une fraction de ceux qui s'y rallient laissent percer leur nostalgie pour la capitalisation [« celui qui peut, c'est bien, mais tous ne peuvent pas » (femme, 64 ans, agricultrice en retraite, brevet, 3 000 à 5 000 F par mois)].

Si la préférence pour la couverture individuelle du risque vieillesse augmente avec le volume des ressources économiques elle apparaît donc aussi chez ceux qui n'ont pas les moyens économiques d'en assumer les conséquences (les agriculteurs dont le niveau de revenu est, en moyenne, assez faible sont les plus nombreux à préférer le régime de la capitalisation) et s'inscrit alors dans les visions du monde, notamment dans les représentations du « social ».

Lorsqu'ils sont interrogés sur « les dépenses sociales de l'Etat » ou sur les principaux problèmes qui se posent dans le domaine « social », les enquêtés songent à des catégories apparemment très diverses (pauvres, mendiants dans la rue, sans abri, chômeurs, enfants, jeunes, jeunes qui étudient, femmes, femmes qui travaillent, femmes seules, mères célibataires, familles nombreuses, vieillards, personnes âgées, retraités, veufs et veuves, malades invalides, orphelins, salariés, tous ceux qui ont faim, les drogués, les délinquants, les immigrés) ou à des domaines variés et composites (emploi, études, formation, pouvoir d'achat, problèmes des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des étudiants, de l'enfance, des retraités, immigration, racisme, santé, sécurité sociale, protection sociale, les aides, pauvreté, misère, délinquance, drogue, conditions de travail, inégalités, syndicats, charges et impôts).

Au-delà de leur diversité, ces associations spontanées présentent des propriétés homologues qui sont d'ailleurs parfois entrevues comme telles :

Q : « Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes selon vous ? »

R : « Racisme, chômage, nouveaux pauvres, non intégration des drogués, des marginaux en général » (Femme, 25 ans, manipulatrice radio, Bac + 2)

Q : « Quelles sont les dépenses sociales de l'Etat à maintenir à tout prix ? »

R : « Je ne dis pas l'aide à ceux qui n'ont aucun travail. Un siècle où c'est une autre forme de pauvreté » (Femme, 50 ans, ouvrière à domicile, CEP).

Malgré la polysémie du mot¹⁷, la plupart des personnes interrogées peuvent citer les « prestations sociales » dont elles bénéficient où « les problèmes qui se posent dans le domaine social ». Mais si la catégorie est familière, elle revêt généralement un caractère implicite et repose sur des taxinomies pratiques. On conçoit dès lors que l'effet d'explicitation, comme la généralité du point de vue imposé puissent déconcerter certaines des personnes interrogées : le taux de sans réponse passe de 5 % pour les questions sur les problèmes qui se posent en France ou dans la vie personnelle des enquêtés à 23 % quand on demande quels sont les problèmes qui se posent dans le domaine social et l'abstention est plus fréquente chez les femmes ou quand l'âge, la position sociale, les revenus et le niveau scolaire s'abaissent.

Là encore, ce sont les plus concernés par les problèmes « sociaux » qui sont dans l'impossibilité d'en faire état.

Ainsi une femme de 41 ans épouse d'un manoeuvre au chômage, elle-même manoeuvre au chômage percevant une « allocation handicapé » ne peut dire quels sont les principaux problèmes qui se posent dans le domaine social. Après avoir évoqué les problèmes du chômage (« les pauvres jeunes qui cherchent du travail, on les repousse et ils font des bêtises ») un homme de 64 ans, retraité, ancien charcutier, paraît également gêné par la question : « Ce que j'ai dit... (silence) social ? Je ne sais pas ! C'est s'entendre l'un avec l'autre non ?... (silence). Ah ! c'est le travail et qu'il n'y ait pas tant de différences entre les races, les attentats et tout ça. » Alors que certains (souvent des femmes) n'hésitent pas avouer leur incompetence [« Je

ne m'en occupe pas » (F, 64 ans, agricultrice, CEP)], ou leur ignorance [« C'est quoi le domaine social exactement ? » (F, 40 ans, portugaise, épouse d'un ouvrier non qualifié, sans diplôme)], d'autres (plus souvent des hommes) tentent de rejeter la responsabilité de la non réponse sur l'enquêteur [« Que voulez-vous dire par là ? » (H, 21 ans, ouvrier agricole, (CAP)] ou de s'en tirer par une apparence d'opinion [« Je trouve que c'est bien » (H, 25 ans, peintre en bâtiment, CAP)].

S'il existe donc une définition tacite du social probablement maîtrisée par le plus grand nombre, la capacité de l'explicitier est davantage liée à une compétence à opiner et, de ce fait, plus inégalement répartie.

Le social est donc tacitement associé à ceux qui, sous un certain rapport, peuvent être considérés comme démunis, déshérités, défavorisés, exclus, marginaux, handicapés, c'est-à-dire dominés et, par extension, le terme désigne toutes les difficultés rencontrées par ces catégories et les efforts déployés pour les atténuer.

« Le social » se trouve ainsi facilement assimilé à un bénéfice reçu sans contrepartie apparente [Q : « Vous-mêmes, quelles sont les prestations sociales dont vous bénéficiez ? » R : « Sécurité sociale, caisse mutuelle d'entreprise maladie-chirurgie que je paie mais j'estime que c'est quelque chose de social ¹⁸ (H, 32 ans, responsable du planning dans une usine, CAP)].

Cette forme laïcisée de la charité [Q : « Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes selon vous ? » R : « A notre âge on n'a jamais rien demandé » (F, 58 ans, sans profession, épouse d'un employé communal)] est sans doute d'autant mieux acceptée voire revendiquée qu'elle est impersonnelle. Elle demeure toutefois asymétrique puisque du point de vue des agents ordinaires, à commencer par les bénéficiaires, le social c'est ce qui est fait. [« Le maire ne fait pas assez pour les vieux » (H, 81 ans, retraité, ancien employé, CEP) ; « il n'y a rien de fait, seulement les colis de Noël pour les vieux » (F, 38 ans, sans profession, épouse d'un épiciers charcutier, brevet)]. Les bénéfices de la domination se paient ainsi d'un renforcement de la domination.

Attribut, stigmata et privilège, le social concerne ceux qui occupent les positions dominées de la structure sociale. Plus la position sociale s'élève et moins les agents possèdent les titres (négatifs) qui en conditionnent l'accès, plus ils mettent leur point d'honneur à y échapper ou l'envisagent avec le détachement condescendant de ceux qui se mettent en pensée à la place des autres.

Plus le volume de leurs ressources (notamment économiques) s'accroît, plus les agents sociaux s'estiment en mesure de faire face aux divers risques de l'existence par leurs propres moyens et plus les mécanismes de protection collective leur apparaissent comme conçus pour les autres.

L'impression de n'être pas concerné fait place au dépit de se trouver écarté chez ceux – souvent membres des professions indépendantes – qui ont le sentiment d'assurer eux-mêmes leur protection et de ne pas bénéficier des avantages dont, de leur point de vue, ils assument pourtant les charges. L'hostilité aux mécanismes collectifs se cristallise alors sur les fonctionnaires, les plus salariés des salariés, exécutants sans patron et bras séculier de l'Etat abhorré (un agriculteur de 46 ans, en activité sur une exploitation de taille moyenne, sans diplôme, disposant d'un revenu compris entre 5 000 et 7 500 F par mois estime que les dépenses sociales de l'Etat à diminuer en priorité sont les « congés payés, réduire les 13^e et 16^e mois, les avantages des gens EDF, SNCF (les fonctionnaires en général), les recteurs »). C'est de surcroît l'idée même de bénéfice sans contrepartie qui paraît sans doute exorbitante à ceux qui adhèrent le plus complètement à l'éthique du labeur et du salut individuels.

Abus, gaspillages, paresse sont consubstantiellement associés à des mécanismes qui permettent de percevoir des revenus sans travailler :

Q : « Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes selon vous ? » R : « Donner du travail aux gens et les forcer à travailler » (H, 55 ans, chirurgien-dentiste).

Tout titulaire d'un pouvoir, si minime soit-il, dans un univers social (par exemple le contremaître relativement aux ouvriers placés sous sa direction ou le salarié français dans ses relations aux immigrés) peut être amené à (ré)affirmer son statut (surtout s'il est peu assuré) en exerçant une vigilance (plus ou moins) sourcilieuse à l'égard de tout ce qui est social c'est-à-dire, en fait, à l'égard de ceux qui se trouvent placés en situation d'infériorité relative.

Cet homme, 32 ans, responsable du planning dans une usine pneumatique, « assimilé cadre », titulaire d'un brevet d'enseignement professionnel, percevant un salaire compris entre 10 000 et 15 000 F, qui déclare dans un premier temps ne pas se sentir proche d'un parti ou d'un homme politique pour exprimer ensuite une préférence pour le Front National avec « beaucoup de précautions » illustre cette position et ces dispositions. Insistant sur ses voyages (il fait valoir sans qu'on le lui demande qu'il a « été pendant quinze jours au Japon »), ses connaissances et son expérience (« j'ai été forcément imprégné de cette philosophie, il faudrait un juste milieu entre la méthode japonaise et française »), il est particulièrement porté à dénoncer les abus quand on lui demande quelles sont les dépenses sociales de l'Etat qu'il convient de diminuer : « Sécurité sociale, j'ai eu affaire à un médecin qui me disait de ne pas m'en faire du fait que j'étais remboursé à 100 % – certificat de complaisance – revoir certains avantages des nationalisés SNCF, PTT – abus grippes ». Ce sont « les adhérents » qui sont à ses yeux responsables du déficit de la sécurité sociale. Il compare le taux d'absentéisme au Japon et « dans notre entreprise (où) nous sommes allés jusqu'à 14 % : exemple si l'on a sa maison à tapisser, on prend huit jours de maladie ».

Inversement, l'occupation d'une position dominée entraîne logiquement, l'adhésion au social, c'est-à-dire, en fait, aux attributs statutaires de la

position. Mais si les plus dominés songent avant tout aux bénéficiaires personnels qu'ils peuvent en retirer, l'attachement prend plus souvent un caractère éthico-idéologique quand la position sociale s'élève. Le souci des autres devient ainsi la principale récompense avec la revanche sur ceux qui ne peuvent dépasser « les eaux glacées du calcul égoïste ». L'homologie des positions est alors le fondement d'une solidarité qui tend aussi à se fragiliser à mesure que s'accroît la distance entre les positions.

*
**

NOTES

1. Cet échantillon de 1 000 personnes comprend un échantillon représentatif de 800 personnes et un sur-échantillon de 200 personnes destiné à augmenter les effectifs des groupes les moins nombreux de la population. L'enquête a été réalisée au cours du mois de décembre 1986, janvier 1987 grâce à l'aide de la Mission Expérimentation. Recherche du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et de la Société Demosten. Je remercie Nadine Bourla, Annie Collovald et Brigitte Galti pour leur aide dans le dépouillement de cette enquête.

2. Pour plus de détail, cf. Pierre Bourdieu, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps Modernes*, n° 318, janvier 1973, pp 1292 - 1309 ; Daniel Gaxie, *Le cens caché*, Paris, Seuil, 1978. J'ai développé l'analyse esquissée ci-après dans « Au delà des apparences - sur quelques problèmes de mesure des opinions », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, 81/82, mars 1990, pp 97-112.

3. Parmi ceux qui « se prononcent » sur le problème de savoir « s'il faut introduire plus de libéralisme dans la société française » (soit 69 % des personnes interrogées), 15 % ne peuvent dire ensuite « ce que le libéralisme représente pour eux ».

4. Il suffit d'interroger les enquêteurs sur l'accueil qui leur a été réservé pour constater que l'intérêt accordé à un questionnaire sur les problèmes sociaux varie comme l'autorité socialement reconnue pour se prononcer sur des sujets généraux : plus élevé chez les hommes, les générations intermédiaires, il augmente surtout avec l'intérêt pour la politique, le niveau de diplôme et la position sociale.

5. La délégation qui est alors une forme d'abandon de soi du « représenté » en faveur de son « représentant » repose alors souvent sur l'identification à un parti et/ou sur l'évaluation éthique de la personne du porte-parole.

6. Sans pouvoir toutefois complètement supprimer le risque que certains se sentent tenus de répondre et évoquent ainsi un peu artificiellement des problèmes qui ne correspondent pas à de véritables préoccupations.

7. On comparera par exemple les résultats évoqués ici avec l'enquête publiée par *L'Événement du Jeudi* pour qui les « priorités des Français » sont : 1) l'emploi (79 %), 2) sortir de la crise économique (72 %), la protection sociale (68 %), la formation (67 %), la sécurité (66 %), les libertés (62 %), le pouvoir d'achat (59 %), la place de la France dans le monde (50 %), la communication et l'information (48 %), l'immigration (39 %), rassembler les Français (37 %), la fiscalité (33 %), l'équilibre nationalisé privé (27 %) (le pourcentage mesure la proportion des personnes interrogées qui déclarent le problème très important) Cf. *L'Événement du Jeudi*, 30 janvier - 5 février 1986, p.8, 6-12 mars 1986.

8. Les réponses au questionnaire administré en décembre 1986 et janvier 1987 sont affectées par les attentats survenus à Paris en septembre 1986 et par l'important mouvement de grève à la SNCF et à la RATP qui s'est déroulé au moment de l'enquête.

9. Dans le même sens, les réponses à la question « vous-mêmes, quelles sont les prestations sociales dont vous bénéficiez ? » dépendent moins de la perception des bénéfices sociaux que de l'importance qui leur est accordée. Ceux qui déclarent percevoir une prestation sociale quelconque sont par exemple moins nombreux que les bénéficiaires effectifs. On voit alors que la capacité à se remémorer et à citer les avantages sociaux reçus dépend de l'importance qui leur est accordée. Ainsi, les femmes citent plus souvent les allocations familiales, les 25-34 ans sont plus nombreux à songer aux allocations logement et l'expérience de la grave maladie est la seule variable significativement corrélée avec la citation de l'assurance maladie.

10. Bien que les hypothèses présentées ici soient assez largement corroborées par les résultats de l'enquête, les relations statistiques obtenues ne sont pas toujours congruentes avec elles. On peut penser que cette inadéquation partielle est liée à l'insuffisance de la taille des effectifs de certaines catégories socio-professionnelles constituées pour l'analyse.

11. Sur les principes de construction de l'espace social qui sous-tendent cette analyse, cf. Pierre Bourdieu, *La distinction*, Paris, Minit, 1979.

12. Les membres des professions libérales qui sont aussi, souvent, des membres des professions médicales semblent avoir des positions plus favorables à la protection collective à propos de l'augmentation du ticket modérateur, qui les touche aussi directement, que sur d'autres enjeux.

13. Seules les opinions sur l'extension de la protection maladie semblent échapper à ces déterminations puisque les cadres supérieurs et moyens du secteur public, les professeurs et les instituteurs sont les plus nombreux à estimer que les remboursements sont suffisants et à s'opposer par là tacitement à cette extension.

14. Ainsi l'intérêt du plus grand nombre à la couverture collective du risque maladie (dans l'état actuel de son organisation) tend à déplacer les oppositions du principe aux modalités de la couverture.

15. On peut repérer dans les réponses les effets de l'intérêt des professions médicales à refuser l'augmentation du ticket modérateur ou les préoccupations des chefs ou des cadres d'entreprises pour tout ce qui touche au chômage.

16. Les corrélations entre l'intérêt pour la politique et les opinions sur le niveau actuel de remboursement des soins semblent davantage liées à des effets de colinéarité.

17. 5 % des enquêtés interprètent le mot « social » dans le sens de « relations sociales » et font état des difficultés rencontrées dans les rapports inter-individuels ; 5 % évoquent l'état de la société ce qui les conduit à citer diverses formes de « dégradation de la moralité » comme la « paresse », le « gaspillage » ou les « injustices ».

18. C'est moi qui souligne.

Tableau 1. – Sensibilité à la réduction de la protection maladie : Acceptation de la suppression du remboursement des médicaments de confort

On parle actuellement de supprimer tous les remboursements pour les médicaments de confort. Etes-vous d'accord pour supprimer complètement le remboursement de ces médicaments si cela doit aider à réduire le déficit de la sécurité sociale ?

	SANS REPOSE	TOUT A FAIT D'ACCORD	PLUTOT D'ACCORD	PLUTOT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	TOTAL (100 %) N =	ENSEMBLE ACCORD	ENSEMBLE PAS D'ACCORD	REPONSES MARQUEES	REPONSES EUPHEMISEES
Ensemble échantillon représentatif	4,0	<u>22,8</u>	17,6	18,4	37,2	(800)	40,4	<u>55,6</u>	60,0	36,0
Sexe										
Hommes	3,4	<u>25,2</u>	17,9	17,7	35,7	(496)	<u>42,1</u>	53,4	60,9	35,6
Femmes	4,6	19,9	16,1	20,1	39,4	(503)	38,0	<u>59,5</u>	59,3	36,2
Âge										
. Moins de 25 ans	4,6	<u>26,5</u>	15,2	21,2	32,5	(151)	41,7	53,7	59,0	36,4
. 25-39 ans	1,4	23,9	18,3	15,6	<u>40,8</u>	(360)	42,2	56,4	<u>64,7</u>	33,9
. 40-59 ans	5,8	20,6	12,7	20,6	<u>40,2</u>	(291)	33,3	<u>60,8</u>	60,8	39,3
. 60 ans et plus	5,5	19,8	22,3	20,8	31,5	(197)	42,1	52,3	51,3	43,1
Position sociale										
. Basse	4,3	18,7	15,6	16,1	<u>45,2</u>	(347)	34,3	<u>61,3</u>	<u>63,9</u>	31,7
. Moyenne	3,0	22,7	17,1	22,0	35,2	(463)	39,8	57,2	57,9	39,1
. Élevée	5,5	<u>28,0</u>	19,3	18,6	28,6	(161)	<u>47,3</u>	47,2	56,6	37,9
Revenus										
. Moins de 5 000 F	5,3	20,9	19,6	18,7	35,6	(225)	40,5	54,3	56,5	38,3
. 5 001 à 7 500 F	3,0	18,4	14,5	20,9	<u>43,2</u>	(234)	32,9	<u>64,1</u>	61,6	35,4
. 7 501 à 15 000 F	3,7	23,7	15,6	16,3	<u>40,7</u>	(295)	39,3	57,0	64,4	31,9
. Plus de 15 000 F	2,5	<u>28,3</u>	19,2	20,0	30,0	(120)	47,5	50,0	58,3	39,2
Professions et catégories sociales										
. Inactifs	3,2	24,4	19,6	18,0	34,7	(377)	44,0	52,7	59,1	37,6
. Ouvriers	3,6	18,2	14,5	17,6	<u>46,1</u>	(165)	32,7	<u>63,7</u>	<u>64,3</u>	32,1
. Employés	1,8	17,1	17,1	20,7	<u>43,2</u>	(111)	34,2	<u>63,9</u>	60,3	37,8
. Agriculteurs	1,8	22,8	17,5	29,8	28,1	(57)	<u>40,3</u>	57,9	50,9	47,3
. Patrons industrie et commerçants	<u>11,3</u>	<u>32,1</u>	11,3	20,8	24,5	(53)	<u>43,4</u>	45,3	56,6	32,1
. Professions intermédiaires	3,8	22,9	14,5	16,8	42,0	(131)	37,4	58,8	<u>64,9</u>	31,3
. Cadres supérieurs, professions lib.	6,9	21,8	17,8	17,8	35,6	(101)	39,6	53,4	57,4	35,6
Diplôme										
. Aucun	4,5	20,4	15,4	14,9	<u>44,8</u>	(201)	35,8	<u>59,7</u>	<u>65,2</u>	30,3
. CEP	4,9	16,4	20,2	21,3	37,2	(183)	36,6	58,5	53,6	41,5
. CAP, Brevet, bac technique	2,9	22,5	15,3	21,2	38,1	(307)	37,8	<u>59,3</u>	60,6	36,5
. Bac général, bac + 2	2,5	<u>28,9</u>	17,0	17,6	34,0	(159)	<u>45,9</u>	51,6	<u>62,9</u>	34,6
. Bac + 4 et plus	5,6	<u>26,8</u>	19,0	17,6	31,0	(142)	<u>45,8</u>	48,6	57,8	36,6
Intérêt pour la politique										
. Pas du tout	4,7	20,1	14,4	16,1	<u>44,8</u>	(299)	34,5	<u>60,9</u>	<u>64,9</u>	30,5
. Très peu	2,5	20,3	17,3	23,3	36,6	(202)	37,6	59,9	56,9	40,6
. Un peu	4,3	<u>25,8</u>	18,6	19,7	31,6	(345)	44,4	51,3	57,4	38,3
. Beaucoup	3,4	22,3	18,2	17,6	38,5	(148)	40,5	56,1	60,8	35,8
Préférence politique										
. Aucune préférence	3,9	21,3	13,6	19,1	<u>42,1</u>	(535)	34,9	<u>61,2</u>	<u>63,4</u>	32,7
. Droite	4,0	<u>32,3</u>	24,7	17,5	21,5	(223)	57,0	39,0	53,8	42,2
. Gauche	3,9	16,1	17,0	20,9	<u>42,2</u>	(230)	33,1	<u>63,1</u>	58,3	37,9
Expérience de la maladie										
. Aucune maladie	3,7	<u>25,1</u>	16,3	20,6	34,3	(510)	<u>41,4</u>	54,9	59,4	36,9
. Petite maladie	1,7	19,6	16,2	20,1	42,5	(179)	35,8	42,6	62,1	36,3
. Grande maladie	5,9	20,4	19,9	16,7	37,1	(186)	40,3	53,8	57,5	36,6
. Personnellement sérieusement malade	5,7	18,9	16,0	12,3	<u>47,2</u>	(106)	34,9	<u>59,2</u>	<u>66,1</u>	28,3
Utilisation de médicaments de confort										
. Oui	2,7	16,6	16,8	17,3	<u>46,7</u>	(555)	33,4	<u>64,0</u>	<u>63,3</u>	34,1
. Non	5,5	<u>30,1</u>	17,5	21,2	25,7	(439)	<u>42,6</u>	48,9	55,8	38,7
Type de protection social										
. Mutuelle	3,4	23,1	16,5	19,2	37,8	(641)	39,6	57,0	60,9	35,7
. Assurance	5,4	23,9	15,2	26,1	29,3	(92)	39,1	55,4	53,2	41,3
. 100 % S.S.	4,0	21,3	20,0	14,7	<u>40,0</u>	(75)	41,3	54,7	61,3	34,7
. Aucune protection complémentaire	3,1	21,1	18,0	17,4	<u>40,4</u>	(161)	39,1	57,8	61,5	35,4

Parmi les trois opinions suivantes, quelle est la plus proche de ce que vous pensez, vous, personnellement ?

- 1) Les remboursements maladie sont suffisants pour que je puisse me soigner quand c'est indispensable ;
- 2) Je préférerais payer davantage pour être mieux remboursé en cas de besoin ;
- 3) De toutes façons, je ne pourrais pas payer plus de cotisations.

	SANS REPONSE	REMBOURSEMENTS SUFFISANTS	PAYER PLUS MIEUX REMBOURSE	NE PEUT PAS PAYER PLUS	TOTAL (100 %)
Ensemble échantillon représentatif	<u>8,1</u>	47,7	12,5	31,7	(800)
Sexe					
Hommes	7,5	53,0	13,3	26,2	(496)
Femmes	8,5	50,3	10,9	30,2	(503)
Âge					
Moins de 25 ans	<u>11,9</u>	46,4	<u>19,9</u>	21,9	(151)
25-39 ans	5,9	54,4	11,4	27,2	(360)
40-59 ans	6,2	50,5	11,0	32,3	(291)
60 ans et plus	<u>9,6</u>	52,7	9,1	28,9	(197)
Position sociale					
Basse	6,6	39,8	<u>13,5</u>	<u>40,1</u>	(347)
Moyenne	9,3	54,9	11,0	24,8	(463)
Élevée	6,8	<u>72,7</u>	9,9	10,6	(161)
Revenus					
Moins de 5 000 F	5,8	39,1	11,1	<u>44,0</u>	(225)
5 001 à 7 500 F	8,1	44,9	12,0	35,0	(234)
7 501 F à 15 000 F	8,1	59,7	12,5	19,7	(295)
Plus de 15 000 F	5,8	<u>74,2</u>	13,3	6,7	(120)
Professions et catégories sociales					
Inactifs	<u>10,3</u>	48,5	14,3	26,8	(377)
Ouvriers	3,6	36,4	<u>14,5</u>	45,5	(165)
Employés	9,9	53,2	12,6	24,3	(111)
Agriculteurs	3,5	43,8	3,5	49,1	(57)
Patrons ind. et commerçants	7,5	45,3	7,5	39,6	(53)
Professions intermédiaires	7,5	64,9	11,5	16,0	(131)
Cadres supérieurs, prof. libérales	6,9	77,2	7,9	7,9	(101)
Diplômes					
Aucun	9,0	39,8	10,0	<u>41,3</u>	(201)
CEP	6,0	41,0	7,1	<u>45,9</u>	(183)
CAP, brevet, bac technique	7,3	49,8	<u>16,0</u>	26,7	(307)
Bac général, bac + 2	9,4	64,2	15,1	11,3	(159)
Bac + 4 et plus	7,0	<u>73,2</u>	9,9	9,9	(142)
Intérêt pour la politique					
Pas du tout	8,7	40,5	10,7	40,1	(299)
Très peu	9,4	50,0	11,4	29,2	(202)
Un peu	6,7	57,7	12,2	23,5	(345)
Beaucoup	7,4	62,2	16,2	14,2	(148)
Préférence politique					
Aucune préférence	8,0	48,4	10,3	33,3	(535)
Droite	7,2	<u>59,6</u>	<u>14,8</u>	18,4	(223)
Gauche	8,7	53,0	13,0	25,2	(230)
Expérience de la maladie					
Aucune maladie	7,4	52,4	12,7	27,5	(510)
Petite maladie	10,6	46,9	11,7	30,7	(179)
Proche maladie	7,5	59,1	9,1	24,2	(185)
Personnellement sérieusement malade	<u>5,7</u>	43,4	<u>14,2</u>	36,8	(106)
Type de protection sociale					
Mutuelle	<u>6,6</u>	<u>56,5</u>	12,5	24,5	(641)
Assurance	9,8	44,6	9,8	35,9	(92)
100 % S.S.	10,7	48,3	12,0	28,0	(175)
Aucune protection complémentaire	<u>6,8</u>	<u>41,6</u>	<u>13,7</u>	<u>37,9</u>	(161)

Tableau 3. – Les opinions sur les régimes de retraite

173

Question : Actuellement, ce sont ceux qui travaillent qui paient pour les retraités. Les retraités actuels ont eux-mêmes payé quand ils étaient en activité pour les anciens retraités. D'autres solutions sont possibles. Par exemple, on pourrait décider que chacun mette de l'argent de côté pour ses vieux jours en fonction de ses possibilités. Vous-même, êtes-vous favorable :

- à ce que ceux qui travaillent paient pour les retraités ?
- à ce que chacun mette de l'argent de côté pour ses vieux jours ?

Ou avez-vous une autre opinion ? Laquelle ?

	SANS REPONSE	CEUX QUI TRAVAILLENT PAIENT POUR LES RETRAITÉS	CHACUN MET DE L'ARGENT DE CÔTÉ	REFUS DE L'ALTERNATIVE	TOTAL 100 % N =
Ensemble échantillon représentatif	5,4	<u>59,4</u>	27,8	7,4	(800)
Sexe					
- Hommes	5,4	57,1	26,0	11,5	(486)
- Femmes	5,2	58,6	28,0	8,1	(503)
Âge					
- Moins de 25 ans	5,6	56,3	<u>31,1</u>	6,0	(151)
- 25-39 ans	3,1	58,1	29,2	9,7	(360)
- 40-59 ans	5,5	<u>58,8</u>	25,8	10,0	(291)
- 60 ans et plus	8,1	57,4	21,8	12,7	(197)
Position sociale					
- Basse	<u>6,9</u>	<u>62,8</u>	23,6	6,6	(347)
- Moyenne	5,4	57,7	28,1	8,9	(463)
- Élevée	1,9	46,0	<u>32,3</u>	<u>18,9</u>	(161)
Revenus					
- Moins de 5 000 F	<u>8,9</u>	58,7	24,9	7,6	(225)
- 5001 à 7 500 F	5,0	<u>62,8</u>	22,2	9,0	(236)
- 7 501 à 15 000 F	3,4	62,4	26,4	7,8	(295)
- Plus de 15 000 F	0	42,5	<u>38,3</u>	<u>19,2</u>	(120)
Professions et catégories sociales					
- Inactifs	6,9	60,2	24,1	<u>8,8</u>	(377)
- Ouvriers	5,5	<u>61,9</u>	19,4	7,9	(185)
- Employés	5,4	55,9	35,1	3,6	(111)
- Agriculteurs	7,0	42,1	<u>43,9</u>	7,0	(57)
- Patrons ind. et commerçants	5,7	50,9	34,0	9,4	(53)
- Professions intermédiaires	2,3	61,1	26,0	10,7	(131)
- Cadres supérieurs, prof. libérales	2,0	43,6	30,7	<u>23,8</u>	(101)
Diplômes					
- Aucun	<u>9,5</u>	60,7	19,4	10,4	(201)
- CEP	7,1	<u>61,2</u>	25,7	6,0	(183)
- CAP, brevet, bac technique	3,3	<u>59,3</u>	30,3	7,2	(307)
- Bac général, bac + 2	3,8	54,1	<u>30,8</u>	11,3	(159)
- Bac + 4 et plus	3,5	49,3	28,9	<u>18,3</u>	(142)
Intérêt pour la politique					
- Pas du tout	<u>8,0</u>	59,9	25,1	7,0	(299)
- Très peu	5,9	63,4	23,3	7,4	(202)
- Un peu	3,2	53,0	31,9	11,9	(345)
- Beaucoup	2,7	58,1	25,7	<u>13,5</u>	(148)
Préférence politique					
- Aucune préférence	<u>2,3</u>	55,9	27,9	9,0	(535)
- Droite	2,7	45,3	<u>36,8</u>	<u>15,2</u>	(223)
- Gauche	3,0	74,3	17,0	5,7	(230)
Religion					
- Catholique pratiquant régulier	3,5	45,4	<u>33,3</u>	<u>17,7</u>	(141)
- Catholique pratiquant irrégulier	3,4	52,1	<u>34,9</u>	9,7	(238)
- Catholique non pratiquant croyant	5,3	59,2	26,7	8,7	(208)
- Catholique non pratiquant	9,2	59,2	24,3	7,3	(218)
- Sans religion	5,6	<u>71,1</u>	13,4	9,9	(142)

**Tableau 4. – Préférences concernant les modalités
de financement de la sécurité sociale**

On parle beaucoup actuellement du déficit de la sécurité sociale dû à des difficultés financières. D'après vous, pour trouver une solution faut-il :

- 1) réduire les prestations ;
- 2) augmenter les ressources ;
- 3) vous voyez une autre solution, pouvez-vous préciser laquelle ?

	SANS REPOSE	REDUIRE LES PRESTATIONS	AUGMENTER LES RESSOURCES	REDUIRE LES PRESTATIONS ET AUGMENTER LES RESSOURCES	LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES GASPILLAGES	MEILLEUR REPARTIR DONNER A CEUX QUI EN ONT BESOIN	MEILLEURE GESTION ECONOMIES EDUCATION	QUE L'ETAT DONNE PLUS	REFUS DE LA PROBLE- MATIQUE	TOTAL
Ensemble échantillon représentatif	25,0	11,0	21,4	1,1	22,5	3,4	8,1	2,6	4,8	(800)
Sexe										
Hommes	19,8	10,9	22,0	1,8	19,8	4,4	13,5	4,0	3,8	(496)
Femmes	26,0	13,3	20,5	1,4	22,7	4,0	6,4	1,2	4,6	(503)
Age										
- Moins de 25 ans	23,2	19,9	31,1	1,3	8,6	4,0	7,3	2,6	2,0	(151)
- 25-39 ans	23,6	11,7	21,4	1,7	20,6	5,0	9,7	2,5	3,9	(360)
- 40-59 ans	19,9	12,0	17,9	1,7	27,1	3,1	11,0	2,4	4,8	(291)
- 60 ans et plus	25,9	7,1	18,3	1,5	23,4	4,6	10,7	3,0	5,6	(197)
Position sociale										
- Basse	31,4	9,2	20,7	1,4	21,3	3,2	4,6	3,2	4,9	(347)
- Moyenne	21,8	12,5	21,0	0,2	23,3	4,8	9,7	2,6	4,1	(463)
- Elevée	8,1	16,8	19,9	5,6	16,1	5,6	22,4	1,9	3,7	(161)
Revenus										
- Moins de 5 000 F	28,9	6,2	23,1	1,3	24,9	2,7	4,0	3,1	5,8	(225)
- 5001 à 7 500 F	26,6	13,2	22,6	1,7	15,8	7,0	6,8	2,1	6,0	(234)
- 7 501 à 15 000 F	20,0	11,9	19,7	1,0	22,7	6,8	12,2	3,1	2,7	(295)
- Plus de 15 000 F	5,8	18,3	18,3	5,0	20,8	2,5	22,5	1,7	5,0	(120)
Professions et catégories sociales										
- Inactifs	26,8	12,7	24,9	1,1	15,9	3,2	8,0	3,2	4,1	(277)
- Ouvriers	29,1	7,9	21,2	1,8	25,5	4,2	4,2	1,8	4,2	(165)
- Employés	27,0	12,6	27,0	0	19,8	1,8	6,3	1,8	3,6	(111)
- Agriculteurs	24,6	10,5	3,5	0	38,6	3,5	10,5	3,5	5,3	(57)
- Patrons ind. et commerçants	24,5	11,3	7,5	0	34,0	3,8	15,1	1,9	1,9	(53)
- Professions intermédiaires	13,0	14,5	22,9	0	25,2	8,4	9,2	1,5	5,3	(131)
- Cadres supérieurs, prof. libérales	5,0	14,9	16,8	7,9	14,9	5,9	26,7	4,0	4,0	(101)
Diplômes										
- Aucun	38,8	8,0	17,9	1,5	19,4	1,5	3,5	3,5	6,0	(201)
- CEP	24,6	9,3	18,6	0,5	30,1	3,8	6,6	1,6	4,9	(183)
- CAP, brevet, bac technique	21,8	12,1	24,4	1,0	21,8	3,9	9,1	2,6	3,3	(307)
- Bac général, bac + 2	17,0	13,2	22,0	3,1	20,1	6,9	11,9	1,3	4,4	(159)
- Bac + 4 et plus	7,0	20,4	21,8	2,8	12,7	6,3	21,8	4,2	2,8	(142)
Intérêt pour la politique										
- Pas du tout	32,8	10,7	21,4	0,3	18,7	3,3	5,7	1,3	5,7	(299)
- Très peu	27,7	10,9	19,8	2,5	22,8	2,5	5,0	3,0	5,9	(202)
- Un peu	16,2	12,2	22,6	2,0	23,5	5,8	12,8	2,6	2,3	(345)
- Beaucoup	10,8	16,2	20,3	2,0	18,9	4,7	18,9	4,7	3,4	(148)
Préférence politique										
- Aucune préférence	27,9	12,3	18,7	1,7	20,0	4,3	8,4	2,2	4,5	(525)
- Droite	16,1	14,8	16,6	1,8	25,1	3,6	16,1	2,7	3,1	(223)
- Gauche	17,8	9,6	31,7	1,3	19,6	4,8	7,4	3,5	4,3	(230)
Expérience de la maladie										
- Aucune maladie	21,2	12,9	20,6	1,8	22,4	3,7	10,6	3,1	3,7	(510)
- Petite maladie	36,1	8,9	24,6	0,6	17,3	3,4	5,0	1,7	4,5	(175)
- Proche maladie	17,7	14,0	18,3	1,6	26,3	5,4	10,2	2,2	4,3	(186)
- Personnellement sérieusement malade	20,8	11,3	23,6	0,9	14,2	5,7	15,1	2,8	5,7	(106)
Type de protection sociale										
- Mutuelle	21,1	12,9	19,2	1,9	22,3	4,5	11,5	3,0	3,6	(641)
- Assurance	18,5	12,0	14,1	1,1	29,3	6,5	10,9	1,1	6,5	(92)
- 100 X S.S.	25,3	6,7	33,3	0	12,0	0	13,3	2,7	6,7	(75)
- Aucune protection complémentaire	30,4	11,8	25,5	1,9	19,3	3,1	2,5	1,2	4,3	(161)

Tableau 5. – Attitudes devant l'hypothèse d'une augmentation du ticket modérateur

175

Pour réduire les dépenses de la sécurité sociale, on parle d'augmenter le ticket modérateur. Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec cette proposition ?

	SANS REPONSE	TOUT A FAIT D'ACCORD	PLUTOT D'ACCORD	PLUTOT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	TOTAL (100 %) N =	ENSEMBLE ACCORD	ENSEMBLE PAS D'ACCORD	REPONSES MARQUEES	REPONSES EUPHEMISEES
Ensemble échantillon représentatif	45,7	5,1	10,0	11,9	27,3	(800)	15,1	39,2	32,4	21,9
Sexe										
Hommes	38,3	5,8	10,9	14,5	30,4	(496)	16,7	44,9	36,2	25,4
Femmes	46,2	4,6	13,1	10,7	24,9	(503)	17,7	35,6	29,5	23,8
Age										
- Moins de 25 ans	66,9	2,0	7,3	6,6	15,2	(151)	9,3	23,8	17,2	15,9
- 25-39 ans	38,6	5,0	13,6	13,1	29,7	(360)	18,6	42,8	34,7	26,7
- 40-59 ans	36,8	6,6	10,7	13,1	30,8	(291)	19,3	44,0	39,5	23,8
- 60 ans et plus	39,6	3,0	14,7	14,2	28,4	(197)	17,7	42,6	31,4	28,9
Position sociale										
- Basse	52,7	4,6	5,5	8,1	29,1	(347)	10,1	37,2	33,7	13,6
- Moyenne	37,1	4,3	14,3	15,6	28,7	(463)	18,6	44,3	33,0	29,9
- Elevée	31,7	8,2	21,1	14,9	23,6	(161)	29,8	38,5	32,3	36,0
Revenus										
- Moins de 5 000 F	52,4	4,4	6,7	8,9	27,6	(225)	11,1	36,5	32,0	15,6
- 5 001 à 7 500 F	42,3	3,8	7,7	14,1	32,1	(234)	11,5	46,2	35,9	21,8
- 7 501 F à 15 000 F	34,2	5,8	13,2	15,9	30,8	(295)	19,0	46,7	36,6	29,1
- Plus de 15 000 F	25,0	10,0	23,3	14,2	27,5	(120)	33,3	41,7	37,5	37,5
Professions et catégories sociales										
- Inactifs	51,5	6,4	9,8	8,5	23,9	(377)	16,2	32,4	30,3	18,3
- Ouvriers	50,9	3,0	4,8	10,9	30,3	(165)	7,8	41,2	33,3	15,7
- Employés	35,1	2,7	11,7	13,5	36,3	(111)	14,7	50,4	39,6	25,2
- Agriculteurs	42,1	1,8	17,5	17,5	21,1	(57)	19,3	38,6	22,9	35,0
- Patrons ind. et commerçants	47,2	5,7	13,2	20,8	13,2	(53)	18,9	34,0	18,9	34,0
- Professions intermédiaires	24,4	5,3	19,1	18,3	32,8	(131)	24,4	51,1	38,1	37,4
- Cadres supérieurs, prof. libérales	23,9	8,9	18,8	15,8	32,7	(101)	27,7	48,5	41,6	34,6
Diplômes										
- Aucun	58,2	4,0	7,5	4,0	26,4	(201)	11,5	30,4	30,4	11,5
- CEP	45,9	3,8	9,3	12,6	28,4	(183)	13,1	41,0	32,2	21,9
- CAP, brevet, bac technique	37,8	4,6	11,4	16,6	29,6	(307)	16,0	46,2	34,2	28,0
- Bac général, bac + 2	34,6	7,5	15,1	15,7	27,0	(159)	22,6	42,7	34,5	30,8
- Bac + 4 et plus	35,9	7,2	20,4	12,7	23,2	(142)	28,1	35,9	30,9	33,1
Intérêt pour la politique										
- Pas du tout	57,2	6,0	8,7	5,4	22,7	(299)	14,7	28,1	28,7	14,1
- Très peu	44,1	2,5	8,9	14,9	29,7	(202)	11,4	44,6	32,2	23,8
- Un peu	37,1	6,1	14,5	15,9	26,4	(345)	20,6	42,3	32,5	30,4
- Beaucoup	23,6	5,4	16,9	16,9	37,2	(148)	22,3	54,1	42,6	33,8
Préférence politique										
- Aucune préférence	49,0	4,1	9,5	9,9	27,5	(535)	13,6	37,4	31,6	19,4
- Droite	32,3	9,0	22,9	16,6	19,3	(223)	31,9	35,9	28,3	39,5
- Gauche	37,8	3,9	7,0	15,2	36,1	(230)	10,9	51,3	39,1	22,2
Expérience de la maladie										
- Aucune maladie	44,2	5,5	13,1	13,3	23,3	(510)	18,6	36,6	28,8	26,4
- Petite maladie	40,2	3,6	14,0	8,9	33,0	(179)	17,9	41,9	36,9	22,9
- Un peu	40,3	6,5	11,3	12,9	29,0	(186)	14,7	41,3	35,5	24,2
- Personnellement sérieusement malade	37,7	4,7	5,7	16,0	35,8	(106)	10,4	51,8	40,7	21,7
Type de protection sociale										
- Mutuelle	41,5	4,8	11,9	13,1	28,2	(641)	16,7	41,8	33,5	25,0
- Assurance	29,3	8,2	19,6	14,1	28,3	(92)	14,7	41,3	29,3	26,7
- 100 % S.S.	44,0	4,0	10,7	16,0	25,3	(75)	28,3	14,7	31,7	20,5
- Aucune protection complémentaire	47,8	6,2	10,6	9,9	25,5	(161)	16,8	35,4	31,7	20,5

176 Tableau 6. - *Maîtrise de l'expression « ticket modérateur »*

Pouvez-vous dire en quelques mots ce que cette idée de ticket modérateur évoque pour vous ?

	Sans réponse	Réponse exacte	Réponse allusive mais plausible	Confusion avec d'autres termes techniques	Confusion dans les termes	Confusion absolue	Autres réponses	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	48,8	17,9	6,9	14,0	2,6	9,1	0,6	(800)
Sexe								
Hommes	44,0	25,0	8,7	11,1	2,6	7,9	0,8	(496)
Femmes	46,5	18,3	7,2	16,3	1,8	9,3	0,6	(503)
Age								
Moins de 25 ans	69,5	7,9	4,0	7,9	2,0	7,3	1,3	(151)
25 - 39 ans	42,8	26,9	6,1	15,3	1,7	6,9	0,3	(360)
40 - 59 ans	39,2	21,6	11,0	14,8	1,7	11,0	0,7	(291)
60 ans et plus	40,1	22,3	9,6	13,7	4,1	9,1	1,0	(197)
Position sociale								
basse	57,6	8,1	5,8	13,5	2,9	11,2	0,9	(347)
moyenne	38,4	27,6	8,4	15,6	2,6	6,5	0,9	(463)
élevée	34,8	36,0	12,4	8,7	0	8,1	0	(161)
Revenus								
Moins 5 000 F	53,3	14,7	4,9	12,4	2,7	11,6	0,4	(225)
5001 - 7500 F	50,9	12,4	9,8	14,5	3,8	7,3	1,3	(234)
7501 - 15 000 F	36,6	27,5	8,8	15,3	1,7	9,2	1,0	(295)
plus de 15 000 F	27,5	40,8	10,8	12,5	0	8,3	0	(120)
Professions et catégories sociales								
- Inactifs	51,5	16,4	5,6	13,8	3,2	8,5	1,1	(377)
- Ouvriers	63,6	8,5	4,8	10,3	2,4	9,7	0,6	(165)
- Employés	37,8	20,7	13,5	17,1	1,8	9,0	0	(111)
- Agriculteurs	43,9	15,8	10,5	21,1	1,8	7,0	0	(57)
- Patrons ind. et com.	49,1	20,8	3,8	13,2	0	13,2	0	(53)
- Professions intermédiaires	26,7	38,9	9,2	16,0	2,3	6,1	0,8	(131)
- Cadres sup., prof. lib.	21,8	45,5	14,9	7,9	0	8,9	1,0	(101)
Diplôme								
Aucun	59,7	11,4	4,5	11,4	2,0	10,0	1,0	(201)
CEP	47,5	11,5	6,6	19,1	4,9	8,7	1,6	(183)
CAP, brevet, Bac tech	47,2	20,5	7,5	13,4	1,3	10,1	0	(307)
Bac général, Bac + 2	33,3	29,6	11,9	17,6	1,9	4,4	1,3	(159)
Bac + 4 et plus	31,7	40,8	11,3	6,3	1,4	8,5	0	(142)
Intérêt pour la politique								
Pas du tout	59,2	11,7	4,0	12,7	2,7	8,4	1,3	(299)
Très peu	44,6	20,8	6,4	17,3	2,0	8,9	0	(202)
Un peu	39,4	27,2	9,9	13,9	1,7	7,2	0,6	(345)
Beaucoup	31,1	30,4	13,5	9,5	2,7	12,2	0,7	(148)
Préférence politique								
Aucune préférence	51,8	17,0	6,4	12,9	2,1	8,8	1,0	(535)
droite	38,1	27,4	9,4	15,7	2,2	6,7	0,4	(223)
gauche	37,4	26,1	10,4	13,5	2,2	10,4	0	(230)
Expérience de la maladie								
Aucune maladie	49,2	22,0	7,5	11,8	1,8	7,3	0,6	(510)
Petite maladie	42,5	19,6	5,6	18,4	2,8	10,6	0,6	(179)
Proche malade	39,8	25,3	10,2	12,4	2,7	8,6	1,1	(186)
Personnellement sérieusement malade	39,6	17,0	10,4	18,9	2,8	10,4	0,9	(106)

Tableau 7. – *Préférences concernant les modalités de financement de la sécurité sociale*

S'il fallait augmenter les ressources de la sécurité sociale, pensez-vous qu'il serait préférable :

- 1) d'augmenter les cotisations sociales ?
- 2) d'augmenter les impôts ?
- 3) vous avez une autre opinion : pouvez-vous préciser laquelle ?

	SANS REPONSE	AUGMENTER LES COTISATIONS	AUGMENTER LES IMPOTS	LUTTER CONTRE LES ABUS	MIEUX GERER ECONOMIES EDUCATION	FAIRE PAYER LES AUTRES : LES RICHES, LES FUMEURS, LES ALCOOLIQUES, L'Etc	REFUS DE CHOISIR	TOTAL (100 %)
Ensemble échantillon représentatif	30,7	21,8	13,6	9,0	6,6	12,8	5,5	(200)
Sexe								
Hommes	22,8	23,4	16,9	8,9	7,3	14,9	5,8	(496)
Femmes	37,0	22,3	10,5	7,6	6,8	10,5	5,4	(503)
Age								
Moins de 25 ans	37,1	34,4	11,9	1,3	4,0	7,3	4,0	(151)
25-39 ans	27,8	22,2	16,7	8,1	7,5	13,9	3,9	(360)
40-59 ans	25,8	20,6	13,4	11,3	9,3	13,1	6,5	(291)
60 ans et plus	34,5	18,2	10,2	9,1	5,1	14,2	8,6	(197)
Position sociale								
Basse	36,0	23,6	12,4	9,5	3,2	12,7	2,6	(347)
Moyenne	28,5	19,7	14,3	8,4	9,7	12,3	7,1	(463)
Élevée	19,9	28,6	15,5	4,3	8,1	16,1	7,5	(161)
Revenus								
Moins de 5 000 F	38,2	17,3	12,4	12,9	3,6	11,6	4,0	(225)
5001 à 7 500 F	33,3	23,2	14,1	4,7	5,1	9,4	8,1	(234)
7 501 à 15 000 F	23,4	24,7	14,6	7,5	10,2	16,3	4,4	(295)
Plus de 15 000 F	15,8	25,0	19,2	5,0	11,7	15,0	8,3	(120)
Professions et catégories sociales								
Inactifs	32,6	29,2	11,4	7,2	5,0	8,0	6,6	(377)
Ouvriers	34,5	23,0	13,9	9,7	3,6	13,9	1,2	(165)
Employés	38,7	19,8	12,6	4,5	7,2	8,1	9,0	(111)
Agriculteurs	36,8	5,3	12,3	15,8	5,3	12,3	12,3	(57)
Patrons ind. et commerçants	24,5	7,5	11,3	11,3	18,9	18,9	7,5	(53)
Professions intermédiaires	19,8	16,0	20,6	8,4	13,7	20,6	0,8	(131)
Cadres supérieurs, prof. libérales	15,8	27,7	16,8	5,9	5,9	20,8	6,9	(101)
Diplômes								
Aucun	39,3	20,4	10,0	9,0	5,0	11,4	5,0	(201)
CEP	35,5	18,9	13,7	13,1	5,0	10,4	5,5	(187)
CAP, brevet, bac technique	27,7	22,5	12,7	9,4	7,2	14,0	6,5	(307)
Bac général, bac + 2	25,6	26,4	18,2	1,9	10,7	12,6	4,4	(159)
Bac + 4 et plus	19,0	30,3	16,9	4,2	8,5	14,8	6,3	(142)
Intérêt pour la politique								
Pas du tout	41,8	22,1	10,4	6,7	4,3	9,7	5,0	(299)
Très peu	35,1	18,8	12,9	8,4	5,0	11,9	7,9	(202)
Un peu	22,9	24,9	16,2	8,7	7,6	14,8	4,6	(345)
Beaucoup	14,9	24,3	16,2	10,1	13,5	14,9	6,1	(148)
Préférence politique								
Aucune préférence	36,4	22,4	9,3	8,8	6,2	12,3	4,5	(535)
Droite	25,1	21,5	13,5	7,6	12,1	11,2	9,0	(223)
Gauche	20,0	25,2	24,3	7,0	3,5	15,2	4,8	(230)
Expérience de la maladie								
Aucune maladie	28,0	23,3	14,1	9,6	8,4	9,8	6,7	(510)
Petite maladie	40,8	20,1	14,5	5,0	4,5	11,7	3,2	(179)
Proche malade	23,1	25,3	13,4	8,1	5,4	19,9	4,8	(186)
Personnellement sérieusement malade	31,1	19,8	13,2	6,6	8,5	15,1	5,7	(108)
Type de protection sociale								
Mutuelle	25,4	23,6	14,4	8,6	8,3	13,7	5,1	(641)
Assurance	33,7	18,5	8,7	8,7	7,6	9,8	11,9	(92)
100 % S.S.	38,7	16,0	12,0	10,7	4,0	9,3	9,3	(75)
Aucune protection complémentaire	35,4	24,2	14,9	5,6	4,3	13,0	2,5	(161)

178 Tableau 8. – *Opinion sur le maintien du niveau des retraites*

Question : s'il n'y avait pas assez d'argent pour payer les retraites comme on le fait actuellement, pensez-vous qu'il serait préférable :

- de réduire les retraites pour ne pas augmenter les cotisations ?
- d'augmenter les cotisations pour maintenir le niveau actuel des retraites ?
- d'augmenter l'âge du droit à la retraite ?
- sans réponse

	SANS REPONSE	REDUIRE LES RETRAITES	AUGMENTER LES COTISATIONS	AUGMENTER L'AGE DU DROIT A LA RETRAITE	REFUS DE L'ALTERNATIVE	TOTAL 100 % N =
Ensemble échantillon représentatif	26,7	9,8	38,0	21,4	4,1	(800)
Sexe						
Hommes	22,8	11,5	37,5	23,6	4,6	(486)
Femmes	26,2	6,6	40,0	24,1	3,2	(503)
Age						
- Moins de 25 ans	18,5	12,6	43,7	23,8	1,3	(151)
- 25-39 ans	25,3	11,1	36,9	24,4	2,2	(360)
- 40-59 ans	23,7	7,2	39,9	23,0	6,2	(291)
- 60 ans et plus	28,9	5,1	38,5	23,9	5,6	(197)
Position sociale						
- Basse	33,1	9,5	36,6	18,4	2,3	(347)
- Moyenne	22,0	9,9	39,7	22,7	5,6	(463)
- Elevée	11,8	5,6	41,6	38,5	2,5	(161)
Revenus						
- Moins de 5 000 F	30,7	9,8	33,3	23,1	3,1	(225)
- 5001 à 7 500 F	26,5	9,0	39,7	19,7	5,1	(234)
- 7 501 à 15 000 F	20,3	9,2	46,4	20,7	3,4	(295)
- Plus de 15 000 F	12,5	7,5	34,2	42,5	3,3	(120)
Professions et catégories sociales						
- Inactifs	25,2	6,1	40,8	24,4	3,4	(377)
- Ouvriers	32,1	11,5	37,6	17,6	1,2	(165)
- Employés	18,0	14,4	44,1	20,7	2,7	(111)
- Agriculteurs	33,3	8,8	21,1	28,1	8,8	(57)
- Patrons ind. et commerçants	30,2	9,4	22,6	22,6	15,1	(53)
- Professions intermédiaires	17,8	13,0	41,2	22,9	5,3	(131)
- Cadres supérieurs, prof. libérales	15,8	5,0	43,6	34,7	1,0	(101)
Diplômes						
- Aucun	38,8	7,5	34,3	16,9	2,5	(201)
- CEP	29,5	6,6	39,3	18,0	6,6	(183)
- CAP, brevet, bac technique	20,8	13,4	39,7	21,8	4,2	(307)
- Bac général, bac + 2	17,6	8,2	40,9	30,8	2,5	(159)
- Bac + 4 et plus	12,7	6,3	40,1	37,3	3,5	(142)
Intérêt pour la politique						
- Pas du tout	37,5	7,0	36,8	16,4	2,3	(299)
- Très peu	21,8	10,9	37,6	25,7	4,0	(202)
- Un peu	17,7	8,7	42,0	27,0	4,6	(345)
- Beaucoup	16,9	11,5	36,5	29,7	5,4	(148)
Préférence politique						
- Aucune préférence	31,6	9,0	37,4	18,5	3,5	(535)
- Droite	13,5	6,7	36,8	39,0	4,0	(223)
- Gauche	19,6	11,3	44,3	20,9	3,9	(230)
Religion						
- Catholique pratiquant régulier	24,8	5,0	33,3	34,0	2,8	(141)
- Catholique pratiquant irrégulier	18,5	9,7	44,5	21,4	5,9	(238)
- Catholique non pratiquant croyant	27,7	9,2	37,9	20,9	4,4	(206)
- Catholique non pratiquant	29,4	8,2	38,5	21,6	1,4	(218)
- Sans religion	25,4	12,0	38,0	19,0	5,6	(142)
Type de protection sociale						
- Mutuelle	24,0	9,4	39,8	23,4	3,4	(641)
- Assurance	18,5	9,8	37,0	26,1	8,7	(92)
- 100 % S.S.	28,0	5,3	33,3	30,7	2,7	(75)
- Aucune protection complémentaire	27,3	9,9	38,5	19,9	4,3	(161)

Tableau 9. – Préférences concernant les modalités de financement de la sécurité sociale

Pour limiter le déficit de la sécurité sociale, pensez-vous qu'il est préférable ?

- 1) que ceux qui coûtent le plus cher parce qu'ils bénéficient de soins très coûteux paient une partie de ces soins (gros risques) ? ;
- 2) que chacun fasse un effort financier supplémentaire pour payer une partie des soins courants sans être remboursé (petits risques) ? ;
- 3) que ceux qui ont des revenus élevés soient un peu moins remboursés ?

	SANS REPONSE	FAIRE PAYER LES GROS RISQUES	FAIRE PAYER LES PETITS RISQUES	FAIRE PAYER LES REVENUS ELEVES	REFUS DE CHOISIR	TOTAL (100 %)
Ensemble échantillon représentatif	15,9	7,6	24,4	50,8	1,2	(800)
Sexe						
Hommes	15,5	7,9	26,0	48,6	2,0	(496)
Femmes	15,1	7,2	28,2	48,7	0,8	(503)
Age						
- Moins de 25 ans	13,2	9,3	25,8	51,7	0	(151)
- 25-39 ans	13,3	9,4	28,3	46,7	2,2	(360)
- 40-59 ans	18,9	5,2	29,2	45,7	1,0	(291)
- 60 ans et plus	15,2	6,1	22,8	54,3	1,5	(197)
Position sociale						
- Basse	11,5	7,5	21,6	50,5	0,9	(347)
- Moyenne	19,4	6,5	24,6	47,5	1,9	(463)
- Elevée	13,0	9,9	46,0	29,8	1,2	(161)
Revenus						
- Moins de 5 000 F	12,0	8,4	20,0	50,7	0,9	(225)
- 5001 à 7 500 F	18,8	5,6	22,2	51,7	1,7	(234)
- 7 501 à 15 000 F	14,2	7,8	27,5	48,8	1,7	(295)
- Plus de 15 000 F	14,2	6,7	49,2	27,5	2,5	(120)
Professions et catégories sociales						
- Inactifs	13,0	7,4	28,1	50,7	0,8	(377)
- Ouvriers	10,9	9,1	20,0	50,0	1,2	(165)
- Employés	18,0	4,5	19,8	55,0	2,7	(111)
- Agriculteurs	19,3	8,8	31,6	38,6	1,8	(57)
- Patrons ind. et commerçants	26,4	15,1	26,4	30,2	1,9	(53)
- Professions intermédiaires	19,8	4,6	23,7	49,6	2,3	(131)
- Cadres supérieurs, prof. libérales	14,9	7,9	44,6	31,7	1,0	(101)
Diplômes						
- Aucun	16,9	7,5	21,9	53,2	0,5	(201)
- CEP	18,6	8,7	18,6	53,0	1,1	(183)
- CAP, brevet, bac technique	15,6	5,9	28,0	48,2	2,3	(307)
- Bac général, bac + 2	13,8	8,2	30,8	46,5	0,6	(159)
- Bac + 4 et plus	10,6	9,2	38,7	39,4	2,1	(142)
Intérêt pour la politique						
- Pas du tout	19,1	6,7	22,1	50,8	1,3	(299)
- Très peu	14,4	10,4	22,8	51,5	1,0	(202)
- Un peu	13,6	5,2	33,6	46,1	1,4	(345)
- Beaucoup	12,8	10,8	27,7	46,6	2,0	(148)
Préférence politique						
- Aucune préférence	15,5	7,9	26,2	48,8	1,7	(535)
- Droite	18,4	8,5	37,7	35,0	0,4	(223)
- Gauche	11,7	6,1	19,6	60,9	1,7	(230)
Expérience de la maladie						
- Aucune maladie	14,3	8,6	28,8	46,7	1,6	(510)
- Petite maladie	17,9	10,6	16,8	53,6	1,1	(179)
- Proche malade	14,5	3,8	34,9	46,2	0,5	(186)
- Personnellement sérieusement malade	14,2	3,8	21,7	57,5	2,8	(108)
Type de protection sociale						
- Mutuelle	16,4	5,6	30,3	45,9	1,9	(641)
- Assurance	19,6	16,3	26,1	38,0	0	(92)
- 100 % S.S.	14,7	9,3	18,7	56,0	1,3	(75)
- Aucune protection complémentaire	8,1	10,6	19,9	60,9	0,6	(161)

**Tableau 10. – Capacité à opiner sur la réduction
et le maintien des dépenses de l'Etat**

Quelles sont les dépenses sociales de l'Etat à diminuer en priorité ? : nombre de dépenses citées.

Quelles sont les dépenses sociales à maintenir à tout prix ? : nombre de dépenses citées.

	Dépenses sociales de l'Etat à diminuer				Dépenses sociales de l'Etat à maintenir				
	Sans réponse	Citent une dépense	Citent deux dépenses et plus	Total 100 % (N =)	Sans réponse	Citent une dépense	Citent deux dépenses	Citent trois dépenses et plus	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	32,9	51,4	15,6	(800)	20,0	41,4	25,3	13,3	(800)
<u>Sexe</u>									
Hommes	27,6	52,8	19,6	(496)	17,5	45,0	25,4	12,1	(496)
Femmes	35,8	51,5	12,7	(503)	20,3	38,0	26,6	15,1	(503)
<u>Age</u>									
Moins de 25 ans	49,0	41,1	9,9	(151)	25,2	39,7	23,8	11,3	(151)
25 - 39 ans	30,3	53,9	16,8	(360)	21,4	37,2	23,6	17,8	(360)
40 - 59 ans	26,1	56,7	17,2	(291)	15,5	46,7	27,5	10,3	(291)
60 ans et plus	29,4	50,8	19,8	(197)	14,7	42,6	29,9	12,7	(197)
<u>Position sociale</u>									
basse	34,3	51,6	14,1	(347)	21,9	42,9	25,1	10,1	(347)
moyenne	32,6	50,1	17,3	(463)	19,9	38,9	25,9	15,3	(463)
élevée	22,4	60,9	16,8	(161)	7,5	45,3	30,4	16,8	(161)
<u>Revenus</u>									
Moins 5 000 F	36,9	53,8	9,3	(225)	20,4	45,3	24,0	10,2	(225)
5001 - 7500 F	31,6	50,4	17,9	(234)	22,2	39,3	26,9	11,5	(234)
7501 - 15 000 F	30,8	51,5	17,6	(295)	19,0	39,0	25,8	16,3	(295)
plus de 15 000 F	23,3	54,2	22,5	(120)	9,2	42,5	33,3	15,0	(120)
<u>Professions et caté- gories sociales</u>									
- Inactifs	34,0	50,1	15,9	(377)	18,8	40,1	30,5	10,6	(377)
- Ouvriers	31,5	50,3	18,2	(165)	23,0	43,0	24,2	9,7	(165)
- Employés	41,4	51,4	7,2	(111)	26,1	39,6	18,0	16,2	(111)
- Agriculteurs	33,3	52,6	14,0	(57)	21,1	45,6	29,8	3,5	(57)
- Patrons ind. et com.	26,4	50,9	22,6	(53)	24,5	37,7	24,5	13,2	(53)
- Professions intermé- diaires	24,4	54,2	21,4	(131)	13,7	39,7	25,2	21,4	(131)
- (adres sup., prof. lib.	23,8	62,4	13,9	(101)	6,9	47,5	21,8	23,8	(101)
<u>Diplôme</u>									
Aucun	37,8	49,3	12,9	(201)	26,4	41,3	20,4	11,9	(201)
CEP	30,1	54,1	15,8	(183)	17,5	39,3	29,5	13,7	(183)
CAP, brevet, Bac tech	31,6	52,1	16,3	(307)	19,9	41,7	26,1	12,4	(307)
Bac général, Bac + 2	32,7	49,1	18,2	(159)	19,5	39,0	29,6	11,9	(159)
Bac + 3 et plus	25,4	56,3	18,3	(142)	7,7	46,5	25,4	20,4	(142)
<u>Intérêt pour la politique</u>									
Pas du tout	40,5	46,2	13,4	(299)	28,1	40,8	22,7	9,4	(299)
Très peu	36,1	51,0	12,9	(202)	19,3	45,5	23,8	11,4	(202)
Un peu	25,8	56,5	17,7	(345)	13,3	37,1	31,0	18,6	(345)
Beaucoup	20,9	57,4	21,6	(148)	12,2	46,6	25,0	16,2	(148)
<u>Préférence politique</u>									
Aucune préférence	36,4	50,5	13,1	(535)	22,1	40,0	24,9	13,1	(535)
droite	20,2	56,1	23,8	(223)	13,5	48,0	26,5	12,1	(223)
gauche	32,2	53,0	14,8	(230)	16,5	38,3	29,1	16,1	(230)

Tableau 11. — *Préoccupations privatives et préoccupations générales (1)*

	PRÉOCCUPATIONS PRIVATIVES GÉNÉRALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ (%) (2)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES TOUCHANT AUX RETRAITES (%) (3)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES TOUCHANT AUX RETRAITES (%) (4)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES TOUCHANT AUX RETRAITES (%) (5)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES TOUCHANT AUX RETRAITES (%) (6)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LES AIDES SOCIALES (%) (5)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LES AIDES SOCIALES (%) (6)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LA MISÈRE ET LA PAUVRETÉ (%) (3)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LA MISÈRE ET LA PAUVRETÉ (%) (4)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LE CHÔMAGE (%) (3)	PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES PRIVATIVES CONCERNANT LE CHÔMAGE (%) (4)
Moyenne échantillon représentatif (2)	12,5	4,1	1,9	4,2	4,6	2,0	6,1	14,9	85,3		
Hommes (2)	8,9	2,4	2,0	3,2	5,4	0,8	5,2	12,7	68,8		
Femmes	17,2	5,8	2,0	5,2	3,8	3,2	6,9	17,1	85,8		
Moins de 25 ans	4,6	0	0	0,7	3,3	0,7	6,0	15,2	68,9		
25-39 ans	8,1	0,3	1,7	2,5	5,8	1,7	5,3	14,7	74,7		
40-59 ans	10,6	2,1	2,7	4,8	3,4	1,4	7,6	15,8	63,9		
60 ans et plus	20,8	10,2	3,0	4,6	5,1	2,5	4,6	6,1	57,9		
Revenus											
• Inférieurs à 5 000 F	16,8	5,7	1,8	7,6	2,2	2,7	9,0	19,1	54,7		
• 5 001 à 7 500 F	12,0	3,8	1,7	2,6	4,3	1,7	6,0	11,1	65,4		
• 7 501 à 10 000 F	7,8	2,7	1,7	2,7	5,4	0	5,4	11,2	73,2		
• Plus de 10 000 F	5,0	0,9	4,2	0	7,5	0	5,0	5,8	25,0		
Position sociale											
• Basse	13,3	2,6	0,9	4,9	2,8	2,3	5,2	20,5	62,2		
• Moyenne	9,9	3,0	2,4	3,0	5,0	1,5	6,7	10,2	70,0		
• Élevée	5,0	0,6	3,1	0	4,3	0	3,1	6,8	25,2		
Intérêt pour la politique											
• Beaucoup	8,1	1,4	3,4	2,7	4,7	1,3	4,8	6,1	63,5		
• Un peu	9,3	4,6	2,9	1,4	4,9	1,4	6,1	13,3	23,0		
• Très peu	8,9	3,0	1,5	3,0	3,4	1,5	5,4	14,4	98,3		
• Pas du tout	15,4	3,7	0,7	3,4	3,7	2,0	9,0	10,4	63,2		
Préférences politiques											
• Absence de préférence	11,0	2,8	1,3	4,7	3,9	1,1	6,0	14,2	98,6		
• Droite	9,9	4,5	3,6	0,9	8,5	2,2	5,4	9,9	80,5		
• Gauche	11,3	3,0	2,2	2,6	2,6	2,2	6,5	14,4	70,9		

- (1) Chaque chiffre assure la fréquence d'apparition (mesurée en pourcentage) d'un type de préoccupation pour une catégorie donnée. Ainsi 8,9 % des hommes font état de préoccupation privative dans le domaine de la santé.
- (2) Rappelons que tous les croissants statistiques sont calculés sur la base de l'échantillon total (N = 1000). Des différences mineures peuvent apparaître avec les pourcentages globaux calculés sur la base de l'échantillon représentatif (N = 800).
- (3) Chaque chiffre assure le pourcentage des personnes interrogées qui abordent le thème cité en réponse à la question : Quand vous pensez à ce qui s'est passé au cours des derniers semaines de votre vie personnelle, quels sont les problèmes les plus importants que vous rencontrez dans votre vie quotidienne, vous, personnellement ?
- (4) Chaque chiffre assure le pourcentage des personnes interrogées qui abordent le thème cité en réponse à la question : Quand vous pensez à la situation de la France, actuellement, quels sont les principaux problèmes qui se posent, selon vous ?
- (5) Chaque chiffre assure le pourcentage des personnes interrogées qui abordent le thème cité de manière privative, en réponse à la question : Dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes, selon vous ?
- (6) Chaque chiffre assure le pourcentage des personnes interrogées qui abordent le thème de manière générale, sans être personnellement impliquées, en réponse à la question : dans le domaine social, quels sont les principaux problèmes, selon vous ?

182 **Tableau 12. – Nature des préoccupations exprimées à propos de la situation de la France (1) et des problèmes rencontrés dans la vie quotidienne (2)**

	Aucune préoccupation exprimée (sans réponse aux deux questions)	Préoccupations exclusivement primitives	Préoccupations exclusivement catégorielles	Préoccupations exclusivement générales	Préoccupations générales pour Q1 et primitives pour Q2	Préoccupations mixtes	Total 100 % (N=)
Ensemble échantillon représentatif	2,6	10,4	4,0	28,2	29,7	25,2	(800)
Sexe							
Hommes	1,6	7,1	4,6	31,3	33,3	22,2	(496)
Femmes	2,8	11,1	2,0	28,2	32,0	23,9	(503)
Age							
Moins de 25 ans	2,0	11,9	4,0	27,2	30,5	24,5	(151)
25 - 39 ans	2,2	7,5	2,8	33,3	33,6	20,6	(360)
40 - 59 ans	1,7	9,6	4,5	24,1	34,7	25,4	(291)
60 ans et plus	3,0	9,1	2,0	33,5	29,4	22,8	(197)
Position sociale							
Basse	3,5	14,1	4,0	22,2	29,4	26,8	(347)
Moyenne	1,1	7,8	3,2	32,0	31,1	24,8	(463)
Élevée	1,9	1,9	1,9	41,0	43,5	9,9	(161)
Revenus							
Moins 5000 F	5,3	15,6	4,9	18,2	23,6	32,4	(225)
5001 - 7500 F	0,9	9,0	3,0	26,1	37,2	23,9	(234)
7501 - 15 000 F	1,0	6,8	2,0	38,3	32,2	19,7	(295)
plus de 15 000 F	1,7	1,7	1,7	39,2	42,5	13,3	(120)
Professions et catégories sociales							
Inactifs	3,7	9,5	2,4	31,3	29,7	23,3	(377)
Ouvriers	1,2	16,4	2,4	22,4	27,9	29,7	(165)
Employés	1,8	9,9	0,9	22,5	38,7	26,1	(111)
Agriculteurs	3,5	7,0	26,3	14,0	17,5	31,6	(57)
Patrons indust. et comm.	1,9	9,4	1,9	20,8	43,4	22,6	(53)
Professions intermédiaires	0	4,6	0,8	39,7	35,9	19,1	(131)
Cadres supérieurs, professions libérales	1,0	1,0	2,0	43,6	44,6	7,9	(101)
Diplômes							
Aucun	5,5	15,9	3,0	24,4	23,9	27,4	(201)
CEP	2,2	10,4	3,8	29,5	30,6	23,5	(183)
CAP, brevet, bac technique	1,0	8,5	4,6	23,5	35,2	27,4	(307)
Bac général, Bac + 2	1,3	5,7	2,5	36,5	37,1	17,0	(159)
Bac + 3 et plus	1,4	2,8	1,4	43,7	37,3	13,4	(142)
Intérêt pour la politique							
Pas du tout	5,0	13,4	4,0	23,4	27,4	26,8	(299)
Très peu	1,5	12,4	3,0	31,2	31,7	20,3	(202)
Un peu	0,9	6,1	2,9	30,4	38,0	21,7	(345)
Beaucoup	0,7	2,7	3,4	38,5	32,4	22,3	(148)
Préférence politique							
Aucune préférence	3,0	10,5	4,3	29,2	30,5	22,6	(535)
Droite	1,3	8,1	2,7	33,6	34,1	20,2	(223)
Gauche	1,3	6,5	1,7	28,7	35,2	26,5	(230)
Expérience de la maladie							
aucune maladie	3,1	7,5	3,3	33,9	31,6	20,6	(510)
petite maladie	1,7	11,7	3,4	25,7	30,7	26,8	(179)
Proche malade	0	9,1	2,7	30,1	32,3	25,8	(186)
personnellement sérieusement malade	1,9	13,2	3,8	17,0	37,7	26,4	(106)

Tableau 13. - Dispositions à l'égard de l'action sociale (1)

183

- 1 : Les départements, c'est-à-dire le Conseil Général, consacrent des sommes importantes à l'action sociale, c'est-à-dire à l'aide aux plus pauvres, aux personnes âgées et aux handicapés. Êtes-vous d'accord avec une telle action sociale ?
- 2 : Pensez-vous que les départements devraient faire davantage de choses dans ces domaines même s'il faut augmenter les impôts locaux ?

	Sans réponse Q 1	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Autres réponses (réticences)	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	1,6	75,3	17,3	2,1	1,0	2,6	(800)
<u>Sexe</u>							
Hommes	1,8	71,2	18,8	3,6	1,4	3,2	(496)
Femmes	1,4	77,3	17,7	0,8	0,6	2,2	(503)
<u>Age</u>							
Moins de 25 ans	1,3	78,1	17,2	2,0	0	1,3	(151)
25 - 39 ans	1,7	75,3	17,8	1,9	1,1	2,2	(360)
40 - 59 ans	1,0	69,8	20,6	3,1	1,0	4,5	(291)
60 ans et plus	2,5	76,1	16,2	1,5	1,5	2,0	(197)
<u>Position sociale</u>							
basse	2,9	76,4	15,9	1,4	0,9	2,6	(347)
moyenne	0,9	75,6	17,7	2,4	0,9	2,6	(463)
élevée	0,6	65,2	25,5	3,1	1,9	3,7	(161)
<u>Revenus</u>							
Moins 5 000 F	2,7	75,1	18,7	0,9	0,9	1,8	(225)
5001 - 7500 F	0,9	78,6	15,4	2,1	0,9	2,1	(234)
7501 - 15 000 F	1,0	75,9	16,3	2,7	1,4	2,7	(295)
plus de 15 000 F	1,7	61,7	28,3	3,3	0,8	4,2	(120)
<u>Professions et caté- gories sociales</u>							
- Inactifs	2,1	75,1	18,6	1,1	0,5	2,7	(377)
- Ouvriers	1,8	78,8	15,2	1,8	0,6	2,7	(165)
- Employés	0	86,5	6,3	1,8	2,7	1,8	(111)
- Agriculteurs	3,5	50,9	35,1	5,3	0	5,3	(57)
- Patrons ind. et com.	1,9	64,2	22,6	5,7	1,9	3,8	(53)
- Professions intermé- diaires	0	77,1	16,8	3,8	0	2,3	(131)
- Cadres sup., prof. lib.	1,0	65,3	25,7	2,0	3,0	3,0	(101)
<u>Diplôme</u>							
Aucun	3,5	73,6	15,4	2,5	1,5	3,5	(201)
CEP	1,1	73,2	19,1	2,2	1,1	3,3	(183)
CAP, brevet, Bac tech	1,0	76,5	18,2	2,3	0,7	1,3	(307)
Bac général, Bac + 2	0,6	74,2	20,1	1,3	0,6	3,1	(159)
Bac + 4 et plus	2,1	70,4	19,7	2,8	1,4	3,5	(142)
<u>Intérêt pour la politique</u>							
Pas du tout	3,3	76,9	15,7	1,3	0,7	2,0	(299)
Très peu	1,0	73,3	19,3	3,5	1,0	2,0	(202)
Un peu	0,6	75,7	19,7	1,2	1,2	1,7	(345)
Beaucoup	1,4	67,6	18,2	4,7	1,4	6,8	(148)
<u>Préférence politique</u>							
Aucune préférence	2,6	76,1	16,1	2,2	0,6	2,4	(535)
droite	0	67,3	25,4	2,2	1,3	4,0	(223)
gauche	0,9	77,4	16,5	1,7	1,7	1,7	(230)

184 Tableau 13. - Dispositions à l'égard de l'action sociale (2) (suite)

- 1 : Les départements, c'est-à-dire le Conseil Général, consacrent des sommes importantes à l'action sociale, c'est-à-dire à l'aide aux plus pauvres, aux personnes âgées et aux handicapés. Etes-vous d'accord avec une telle action sociale ?
- 2 : Pensez-vous que les départements devraient faire davantage de choses dans ces domaines même s'il faut augmenter les impôts locaux ?

	Sans réponse Q. 2	faire davantage	C'est suffisant	Autres réponses	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	13,5	41,9	43,1	1,5	(800)
<u>Sexe</u> Hommes	13,1	41,9	43,5	1,4	(496)
Femmes	15,1	37,2	46,3	1,4	(503)
<u>Age</u> Moins de 25 ans	12,6	51,7	35,1	0,7	(151)
25 - 39 ans	16,7	39,7	42,8	0,8	(360)
40 - 59 ans	13,1	34,0	50,5	2,4	(291)
60 ans et plus	12,2	38,1	48,2	1,5	(197)
<u>Position sociale</u> basse	13,5	40,9	44,7	0,9	(347)
moyenne	14,3	38,4	45,8	1,5	(463)
élevée	13,7	36,6	47,2	2,5	(161)
<u>Revenus</u> Moins 5 000 F	13,3	44,0	42,2	0,4	(225)
5001 - 7500 F	12,4	43,6	41,9	2,1	(234)
7501 - 15 000 F	15,9	36,9	45,8	1,4	(295)
plus de 15 000 F	11,7	36,7	50,0	1,7	(120)
<u>Professions et caté- gories sociales</u>					
- Inactifs	14,1	40,6	43,5	1,9	(377)
- Ouvriers	12,7	44,8	41,8	0,6	(165)
- Employés	18,0	42,3	39,6	0	(111)
- Agriculteurs	10,5	14,0	73,7	1,8	(57)
- Patrons ind. et com.	20,8	32,1	43,4	3,8	(53)
- Professions intermé- diaires	13,7	43,5	41,2	1,5	(131)
- Cadres sup., prof. lib.	10,9	35,6	52,5	1,0	(101)
<u>Diplôme</u>					
Aucun	9,0	43,8	47,3	0	(201)
CEP	15,3	33,3	50,3	1,1	(183)
CAP, brevet, Bac tech	13,4	40,4	44,3	2,0	(307)
Bac général, Bac + 2	13,8	41,5	42,1	2,5	(159)
Bac + 4 et plus	21,1	37,3	40,1	1,4	(142)
<u>Intérêt pour la politique</u>					
Pas du tout	13,4	43,1	43,1	0,3	(299)
Très peu	14,4	40,1	44,6	1,0	(202)
Un peu	14,8	36,5	46,1	2,6	(345)
Beaucoup	14,2	38,5	45,9	1,4	(148)
<u>Préférence politique</u>					
Aucune préférence	14,2	37,9	47,5	0,4	(535)
droite	13,9	30,9	52,0	3,1	(223)
gauche	13,9	51,3	32,6	2,2	(230)

Tableau 14. – *Opinion sur les allocations chômage*

Q : Depuis quelques années, les allocations versées aux chômeurs ont été progressivement réduites. Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt pas d'accord, ou pas du tout d'accord avec cette opinion ?

	Sans réponse	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Autres réponses	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	14,8	18,6	22,9	19,5	22,5	1,6	(800)
<u>Sexe</u>							
Hommes	12,9	19,4	23,6	19,6	23,6	1,0	(496)
Femmes	14,5	17,5	25,2	22,1	19,1	1,6	(503)
<u>Age</u>							
Moins de 25 ans	12,6	19,9	21,9	17,2	27,8	0,7	(151)
25 - 39 ans	9,7	18,6	27,5	21,4	21,9	0,8	(360)
40 - 59 ans	13,4	17,9	23,0	23,0	20,3	2,4	(291)
60 ans et plus	22,3	17,8	22,8	19,3	16,8	1,0	(197)
<u>Position sociale</u>							
basse	12,4	17,9	21,3	17,9	30,0	0,6	(347)
moyenne	15,8	20,3	23,8	20,1	18,4	1,7	(463)
élevée	10,6	13,7	34,8	29,2	9,9	1,9	(161)
<u>Revenus</u>							
Moins 5 000 F	15,6	17,3	23,1	14,7	28,9	0,4	(225)
5001 - 7500 F	9,8	19,2	22,2	22,6	24,4	1,7	(234)
7501 - 15 000 F	11,9	18,6	23,1	23,1	21,7	1,7	(295)
plus de 15 000 F	10,8	15,8	35,0	26,7	10,8	0,8	(120)
<u>Professions et catégories sociales</u>							
- Inactifs	16,2	17,5	24,9	19,9	21,2	0,3	(377)
- Ouvriers	8,5	17,0	20,0	20,0	34,5	0	(165)
- Employés	9,0	17,1	26,1	18,0	24,3	5,4	(111)
- Agriculteurs	22,8	22,8	19,3	22,8	10,5	1,8	(57)
- Patrons ind. et com.	18,9	24,5	20,8	18,9	13,2	3,8	(53)
- Professions intermédiaires	11,5	24,4	23,7	23,7	16,8	0	(131)
- Cadres sup., prof. lib.	12,9	10,9	33,7	25,7	13,9	3,0	(101)
<u>Diplôme</u>							
Aucun	17,9	21,9	20,9	15,9	21,9	1,5	(201)
CEP	14,8	14,2	23,5	21,3	26,2	0	(183)
CAP, brevet, Bac tech	9,8	18,9	26,4	19,9	23,1	2,0	(307)
Bac général, Bac + 2	17,0	22,6	22,0	23,3	14,5	0,6	(159)
Bac + 4 et plus	10,6	12,7	29,6	26,8	18,3	2,1	(142)
<u>Intérêt pour la politique</u>							
Pas du tout	18,1	21,1	21,4	17,7	20,4	1,3	(299)
Très peu	8,9	15,8	26,2	19,8	28,2	1,0	(202)
Un peu	12,8	16,2	25,8	25,5	18,8	0,9	(345)
Beaucoup	13,5	21,6	24,3	18,2	19,6	2,7	(148)
<u>Préférence politique</u>							
Aucune préférence	15,1	17,9	23,6	19,3	23,0	1,1	(535)
droite	14,3	18,4	30,5	21,5	13,9	1,3	(223)
gauche	10,4	19,1	20,4	24,3	24,3	1,3	(230)

Tableau 16. – Variation des opinions sur la réduction des allocations chômage selon la position dans l'espace social

187

	Sans réponse	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Autres réponses	Total 100 % (N =)	Total d'accord	Total pas d'accord	Total réponses marquées	Total réponses euphémisées
- Industriels, gros commerçants et agriculteurs	10,0	15,0	35,0	35,0	5,0	0	(20)	50,0	40,0	20,0	70,0
- Professions libérales	11,0	13,9	47,2	19,4	5,6	2,8	(36)	51,1	25,0	19,5	66,6
- Cadres sup. secteur privé	13,2	13,2	39,5	26,3	7,9	0	(38)	52,7	34,2	21,1	55,8
- Cadres sup. secteur public	3,4	17,2	27,6	41,4	10,3	0	(29)	44,8	51,7	27,5	69,0
- Professeurs, professions intellectuelles	16,2	10,8	21,6	27,0	18,9	5,4	(37)	32,4	45,9	29,7	48,6
- Petits commerçants, artisans, moyens agriculteurs	22,8	22,0	24,4	17,3	11,0	2,4	(127)	46,4	28,3	33,0	41,7
- Professions administratives et commerciales intermédiaires des entreprises	16,7	23,8	23,8	9,5	26,2	0	(42)	47,6	35,7	50,0	33,3
- Techniciens contre-maitres et agents	6,4	14,9	23,4	42,6	12,8	0	(47)	38,3	55,4	27,7	66,0
- Professions intermédiaires du secteur public	25,0	18,2	18,2	25,0	13,6	0	(44)	36,4	38,6	31,8	43,2
- Instituteurs et professions intellectuelles assimilées	14,0	21,1	24,6	22,8	17,5	0	(57)	45,7	40,3	38,6	47,4
- Employés secteur privé	10,5	11,8	30,3	18,4	27,6	1,3	(76)	42,1	46,0	39,4	48,7
- Employés secteur public	9,6	23,3	21,9	13,7	26,0*	5,5	(73)	45,2	39,7	49,3	35,6
- Ouvriers qualifiés	9,8	19,1	22,4	18,0	30,1	0,5	(183)	41,5	48,1	49,2	40,4
- Ouvriers non qualifiés	11,4	18,2	23,9	18,2	28,4	0	(88)	42,1	46,5	46,6	42,1
- Petits agriculteurs, salariés agricoles	24,0	18,0	10,0	16,0	32,0	0	(50)	28,0	48,0	50,0	26,0
- Personnel de service	15,8	10,5	26,3	15,8	26,3	5,3	(19)	36,8	42,1	36,8	42,1

188 Tableau 17. – *Acceptation de la suppression du remboursement des médicaments de confort selon la position dans l'espace social*

On parle actuellement de supprimer tous les remboursements pour les médicaments de confort. Etes-vous d'accord pour supprimer complètement le remboursement de ces médicaments si cela doit aider à réduire le déficit de la sécurité sociale ?

	SANS REPONSE	TOUT A FAIT D'ACCORD	PLUTOT D'ACCORD	PLUTOT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	TOTAL (100 %) N = 0	ENSEMBLE ACCORD	ENSEMBLE PAS D'ACCORD	REPONSES MARQUEES (1)	REPONSES EUPHEMISEES (2)
. Industriels, gros commerçants, gros agriculteurs . Professions libérales . Cadres supérieurs secteur privé . Cadres supérieurs secteur public . Professeurs, professions intellectuelles	5,0	35,0	5,0	20,0	35,0	(20)	40,0	55,0	70,0	25,0
	11,1	16,7	22,2	11,1	38,9	(36)	38,9	50,0	55,6	33,3
	7,9	44,7	18,4	15,8	13,2	(38)	63,1	29,0	57,9	34,2
	3,4	24,1	27,6	24,1	20,7	(29)	51,7	44,8	64,8	51,7
	0	18,9	16,9	24,3	37,8	(37)	37,8	62,1	56,7	43,2
. Petits commerçants, artisans, moyens agriculteurs . Professions administratives et commerciales intermédiaires des entreprises . Techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise . Professions intermédiaires du secteur public . Instituteurs et professions intellectuelles assimilées	6,3	28,3	17,3	26,0	22,0	(127)	45,6	48,0	50,3	43,3
	0	38,1	16,7	16,7	28,6	(42)	54,8	45,3	66,7	33,4
	0	19,1	17,0	23,4	40,4	(47)	36,1	63,8	59,5	40,4
	4,5	22,7	18,2	15,9	38,6	(44)	40,9	54,5	61,3	34,1
	5,3	19,3	10,5	19,3	45,6	(57)	29,8	64,9	64,9	29,8
. Employés secteur privé . Employés secteur public	0	11,8	23,7	28,9	35,5	(76)	35,5	64,4	47,3	52,6
	2,7	20,5	15,1	16,4	45,2	(73)	35,6	61,6	65,7	31,5
. Ouvriers qualifiés . Ouvriers non qualifiés . Petits agriculteurs, salariés agricoles . Personnel de service	2,2	18,0	15,8	16,4	47,5	(183)	33,8	67,9	65,5	32,2
	3,4	20,5	14,8	11,4	50,0	(88)	34,3	61,4	70,5	26,2
	10,0	20,0	10,0	20,0	40,0	(50)	30,0	60,0	60,0	30,0
	10,5	10,5	21,1	26,3	31,6	(19)	31,6	57,9	42,1	47,4

Tableau 18. - Attitude devant l'hypothèse d'une augmentation du ticket modérateur 189

	SANS REPOSE	TOUT A FAIT D'ACCORD	PLUTOT D'ACCORD	PLUTOT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD	TOTAL (100 %) N =	ENSEMBLE ACCORD	ENSEMBLE PAS D'ACCORD	REPONSES MARQUEES	REPONSES EUPHEMISEES
	. Industriels, gros commerçants, gros agriculteurs	40,0 <u>16,7</u>	15,0 13,9	20,0 27,8	10,0 11,1	15,0 30,6	(20) (36)	35,0 41,7	25,0 41,7	30,0 44,5
. Professions libérales	39,5	10,5	15,8	7,9	26,3	(36)	26,3	34,2	36,8	23,7
. Cadres supérieurs secteur privé	37,9	3,4	27,6	24,1	6,9	(29)	31,0	31,0	10,3	51,7
. Cadres supérieurs secteur public	32,4	0	13,5	21,6	32,4	(37)	13,5	54,0	32,4	35,1
. Professeurs, professions intellectuelles										
. Petits commerçants, artisans, moyens agriculteurs	49,6	2,4	13,4	18,9	15,7	(127)	15,8	34,6	18,1	32,3
. Professions administratives et commerciales intermédiaires des entreprises	33,3	7,1	19,0	11,9	28,6	(42)	26,1	40,5	35,7	30,9
. Techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise	31,9	10,6	17,0	21,3	19,1	(47)	27,6	60,4	29,7	38,3
. Professions intermédiaires du secteur public	22,7	6,8	25,0	13,6	31,6	(44)	31,8	45,4	38,6	38,6
. Instituteurs et professions intellectuelles assimilées	29,8	3,5	8,8	14,0	43,9	(57)	12,3	57,9	47,4	22,8
. Employés secteur privé	36,8	5,3	11,8	11,8	32,9	(76)	17,1	44,7	38,2	23,6
. Employés secteur public	34,2	0	11,0	15,1	39,7	(73)	11,0	54,8	39,7	26,1
. Ouvriers qualifiés	48,6	4,9	5,5	8,7	32,2	(183)	10,4	40,9	37,1	14,2
. Ouvriers non qualifiés	55,7	4,5	5,7	6,8	27,3	(88)	10,2	34,1	31,8	12,5
. Petits agriculteurs, salariés agricoles	62,0	4,0	6,0	4,0	24,0	(50)	10,0	28,0	28,0	10,0
. Personnel de service	57,9	0	0	15,8	26,3	(19)	0	42,1	26,3	15,8

Tableau 19. — Opinions sur les questions « sociales »
selon la position dans l'espace social et les préférences politiques

Position sociale	Position sociale élevée			Position sociale moyenne			Position sociale basse			Différence droite gauche
	Sans préférence	droite	différence droite gauche	Sans préférence	droite	différence droite gauche	Sans préférence	droite	différence droite gauche	
Préférences politiques										
Faire plus d'action sociale ?										
- ce qui est fait est suffisant sans réponse	57	45	33	64	72	45	61	59	53	6
- Faire plus	43	55	33	36	28	55	39	41	48	7
- Total 100 % (N =)	(60)	(68)	(33)	(245)	(109)	(109)	(228)	(39)	(80)	
Supprimer le remboursement des médicaments de confort ?										
- sans réponse	5	3		4	1	4	4	8	4	4
- d'accord	40	59	36	34	59	34	35	44	29	15
- pas d'accord	55	34	61	62	40	62	61	49	68	19
- Total 100 % (N =)	(60)	(68)	(33)	(245)	(109)	(109)	(228)	(39)	(80)	
D'accord pour augmenter le ticket modérateur										
- sans réponse	40	24	33	42	28	35	56	54	43	
- d'accord	23	46	9	15	30	15	11	15	6	9
- pas d'accord	37	31	58	43	42	50	33	31	51	20
- Total 100 % (N =)	(60)	(68)	(33)	(245)	(109)	(109)	(228)	(39)	(80)	
Attachement aux remboursements										
- sans réponse	8	7	3	9	10	10	7	0	7	
- remboursements suffisants	73	68	82	52	60	57	38	49	40	9
- payer plus pour de meilleurs remboursements	10	12	6	8	14	15	14	15	13	2
- ne peut pas payer plus	8	13	9	31	17	18	41	36	40	4
- Total 100 % (N =)	(60)	(68)	(33)	(245)	(109)	(109)	(228)	(39)	(80)	
D'accord avec la réduction des allocations chômage ?										
- sans réponse	12	10	18	19	19	12	14	18	9	
- d'accord	47	57	33	44	45	42	38	41	46	9
- pas d'accord	47	32	48	36	36	46	48	41	46	9
- Total 100 % (N =)	(60)	(68)	(33)	(245)	(109)	(109)	(228)	(39)	(80)	

Tableau 20. – Les opinions sur les régimes de retraite
selon la position sociale

Question : Vous-même, êtes-vous favorable

- à ce que ceux qui travaillent paient pour les retraités ?
- à ce que chacun mette de l'argent de côté pour ses vieux jours ?
- ou avez-vous une autre opinion ? Laquelle ?

	SANS REPONSE	CEUX QUI TRAVAILLENT PAIENT POUR LES RETRAITÉS	CHACUN MET DE L'ARGENT DE CÔTÉ	REFUS DE L'ALTERNATIVE	TOTAL
					100 % N =
. Industriels, gros commerçants, gros agriculteurs . Professions libérales . Cadres supérieurs secteur privé . Cadres supérieurs secteur public . Professeurs, professions intellectuelles	0	45,0	<u>40,0</u>	15,0	(20)
	2,8	44,4	<u>44,4</u>	8,3	(36)
	2,6	42,1	<u>28,9</u>	26,3	(38)
	0	41,4	31,0	27,6	(29)
	2,7	<u>59,5</u>	18,9	18,9	(37)
<hr/>					
. Petits commerçants, artisans, moyens agriculteurs . Professions administratives et commerciales intermédiaires des entreprises . Techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise . Professions intermédiaires du secteur public . Instituteurs et professions intellectuelles assimilées	7,1	45,7	<u>38,6</u>	8,7	(127)
	2,4	61,9	23,8	11,9	(42)
	0	63,8	27,7	8,5	(47)
	4,5	56,8	29,5	9,1	(44)
	1,8	<u>63,2</u>	19,3	15,8	(57)
<hr/>					
. Employés secteur privé . Employés secteur public	7,9	57,9	<u>31,6</u>	2,6	(76)
	<u>9,6</u>	<u>65,8</u>	15,1	9,6	(73)
<hr/>					
. Ouvriers qualifiés . Ouvriers non qualifiés . Petits agriculteurs, salariés agricoles . Personnel de service	4,9	<u>68,3</u>	20,8	6,0	(163)
	<u>10,2</u>	<u>67,0</u>	18,2	4,5	(86)
	8,0	44,0	<u>34,0</u>	<u>14,0</u>	(50)
	5,3	42,1	<u>52,6</u>	0	(19)

Q1 : On dit parfois qu'il faut réduire les dépenses sociales de l'Etat. Sur cette question, certains Français ont une opinion et d'autres n'ont pas d'opinion. Vous-même, avez-vous une opinion ?

Q2 : Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'idée qu'il faut réduire les dépenses sociales de l'Etat ?

	Sans réponse Q 1	Non n'a pas d'opinion	Qui Q 1 sans réponse	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Total 100 % (N =)
Ensemble échantillon représentatif	11,0	26,8	3,6	24,3	14,9	5,8	13,6	(800)
Sexe								
Hommes	9,9	20,8	4,0	24,8	17,3	6,9	16,3	(496)
Femmes	10,9	31,2	3,0	19,5	15,7	6,6	13,1	(503)
Age								
Moins de 25 ans	8,6	39,1	3,3	14,6	11,3	8,6	14,6	(151)
25 - 39 ans	9,2	26,9	2,8	20,6	16,1	8,4	16,4	(360)
40 - 59 ans	12,0	20,3	3,8	26,1	17,2	6,5	14,1	(291)
60 ans et plus	11,7	22,8	4,6	24,9	20,3	3,0	12,7	(197)
Position sociale								
basse	15,6	30,0	4,0	23,3	9,8	4,3	13,0	(347)
moyenne	8,4	26,8	3,2	22,2	18,4	7,3	13,6	(463)
élevée	5,0	13,7	3,7	19,3	26,1	10,6	21,7	(161)
Revenus								
Moins 5 000 F	19,1	28,9	3,1	23,6	10,2	2,7	12,4	(225)
5001 - 7500 F	9,4	28,6	4,7	17,9	16,2	8,1	15,0	(234)
7501 - 15 000 F	7,8	25,8	3,7	25,1	16,6	6,1	14,9	(295)
plus de 15 000 F	3,3	15,0	2,5	20,0	28,3	13,3	17,5	(120)
Professions et caté- gories sociales								
- Inactifs	11,1	27,1	3,4	21,0	16,2	6,6	14,6	(377)
- Ouvriers	15,8	29,1	4,2	24,2	11,5	3,6	11,5	(165)
- Employés	12,6	36,0	3,6	17,1	14,4	2,7	13,5	(111)
- Agriculteurs	12,3	21,1	0	33,3	22,8	5,3	5,3	(57)
- Patrons ind. et com.	7,5	30,2	1,9	37,7	17,0	0	5,7	(53)
- Professions intermé- diaires	4,6	19,1	3,1	22,1	16,8	13,0	21,4	(131)
- Cadres sup., prof. lib.	5,0	15,8	5,9	13,9	23,8	12,9	22,8	(101)
Diplôme								
Aucun	15,9	35,8	4,5	23,4	9,5	1,5	9,5	(201)
CEP	13,7	20,2	3,3	26,2	19,7	4,4	12,6	(183)
CAP, brevet, Bac tech	9,8	26,1	2,9	25,1	16,6	7,2	12,4	(307)
Bac général, Bac + 2	6,9	27,0	3,1	14,5	15,7	13,8	18,9	(159)
Bac + 3 et plus	3,5	18,3	4,2	18,3	22,5	8,5	24,6	(142)
Intérêt pour la politique								
Pas du tout	15,1	34,8	5,0	18,7	11,0	2,7	12,7	(299)
Très peu	9,9	35,6	1,0	21,8	14,4	7,4	9,9	(202)
Un peu	9,3	17,1	3,2	26,1	20,0	9,3	15,1	(345)
Beaucoup	3,4	15,5	4,7	20,3	23,0	8,1	25,0	(148)
Préférence politique								
Aucune préférence	11,0	29,5	4,5	22,6	13,8	6,4	12,1	(535)
droite	9,9	16,6	1,8	30,5	27,8	5,4	8,1	(223)
gauche	8,3	27,8	2,6	13,0	12,2	9,1	27,0	(230)